



# CATALOGUE DE FORMATION

INTER ET INTRA

# 2020

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,  
*en faveur des personnes en situation de vulnérabilité*  
Membre de l'Association Nationale des CREA I

# L'ÉDITO

La transformation de l'offre sociale et médico-sociale met en mouvement tout le champ de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Il est ainsi demandé aux établissements et services de s'interroger sur l'adéquation de leurs réponses aux publics qu'ils accompagnent et qui pourraient peut-être bénéficier d'accompagnements encore plus inclusifs. Ils ont aussi à s'interroger sur les réponses qu'ils pourraient apporter à des publics qu'ils n'accompagnent pas encore ou peu, dans une approche territoriale et coordonnée avec d'autres intervenants, du milieu spécialisé et du milieu ordinaire.

**Il s'agit aujourd'hui non plus de penser des réponses spécifiques à destination des personnes en situation de vulnérabilité, mais bien d'adapter le milieu ordinaire afin que ces personnes y trouvent leur place. La participation sociale et le pouvoir d'agir des personnes sont par ailleurs au centre de ces évolutions.**

**Historiquement, et encore plus aujourd'hui face au risque de désorientation pour tous les acteurs, le CREAI, organisme technique, a pour mission d'accompagner l'évolution des organisations et des pratiques professionnelles dans le secteur social et médico-social.**

En tant que tiers, il se situe à l'interface entre plusieurs acteurs, ni autorité publique, ni établissement. Il souhaite favoriser la synergie des politiques publiques et des pratiques professionnelles, au profit des personnes les plus vulnérables. C'est avec ce positionnement que les associations et

établissements et services membres du CREAL le mandatent, souhaitant favoriser le dialogue inter-professionnel et interinstitutionnel, la réflexion constructive autour de problématiques partagées sur le territoire régional.

Parfois qualifiée de « révolution » plus que de « transformation » par les professionnels, cadres et directions du secteur social et médico-social, la transformation de l'offre se répercute de multiples façons et à différents niveaux, positionnant les évolutions en cours dans une nécessaire réflexion systémique.

Le CREAL fait évoluer ses contenus de formation pour intégrer en tant que telle cette dynamique centrée sur les parcours et la démarche inclusive, ce qui se traduit entre autres par un nouveau chapitre dans ce catalogue et ce, depuis 2019. Ce chapitre intègre des thématiques de formation en prises avec ces évolutions : démarche inclusive, accessibilité des supports (en partenariat avec le Pôle Etudes et Formation de l'Institut des Cent Arpents), réseau et partenariat, fonction de coordination, projet personnalisé : entre parcours de vie et référent coordonateur, participation et pouvoir d'agir des personnes accompagnées, modalités de coopération entre familles et professionnels, inclusion scolaire, travail au domicile...

**L'ensemble des formations se déclinent en inter, intra, conférences-café-débats. Elles s'attachent aux pratiques d'accompagnement et proposent des espaces d'expression, de réflexion, de professionnalisation, sur la base d'une pédagogie interactive.**

D'autre part, le CREAL Centre- Val de Loire accompagne les services et établissements dans la définition, l'animation et la conduite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

**Les accompagnements CREAL sont adaptés, en termes de méthodologie et de durée, au contexte et aux besoins de l'institution. Une co-construction du projet est alors nécessaire, et repose sur un échange préalable à toutes propositions.**

Enfin, le CREAL développe également depuis trois ans une offre d'intervention en analyse des pratiques et ce, face à une demande de plus en plus importante.

Les professionnels du secteur social et médico-social voient **leurs conditions de travail évoluer, évolution qui nécessite un important travail d'accompagnement et de conduite du changement.**

L'outil formation-accompagnement du CREAL participe, au sein de sa palette de missions, de cette dynamique. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes, à travers les différentes actions qui sont proposées dans ce catalogue, ajusté comme chaque année aux évolutions des politiques publiques et du secteur social et médico-social.



**Séverine Demoustier**  
Directrice du CREAL  
Centre-Val de Loire

# LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement, le conseil et le soutien technique des professionnels sont les différentes dimensions de la mission de formation qui incombe au CREAI Centre-Val de Loire, à partir de son expertise (qu'il tire notamment de l'ensemble de ses missions et de leur articulation) et en assurant une cohérence globale de ses interventions et une coordination de ses intervenants, qu'ils soient salariés permanents ou vacataires.

Pour ce faire, il a fidélisé une équipe de formateurs-consultants expérimentés, autour de son projet politique, de sa philosophie d'action et d'une éthique de l'accompagnement, mais aussi au moyen d'un suivi régulier des actions de formation, d'échanges et de rencontres entre vacataires et équipes de permanents.

Les formateurs-consultants du CREAI sont systématiquement issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, riches d'une longue expérience de l'accompagnement et/ou de l'encadrement, de la formation, et titulaires de diplômes universitaires en sciences humaines.

Cette équipe à dimension humaine, stable et dynamique, mutualise ses ressources, ses savoir-faire, ses compétences, ses expertises et expériences croisées afin de répondre au mieux aux demandes de formation.

Les formateurs-consultants du CREAI Centre-Val de Loire se mettent systématiquement en contact avec les établissements et services, et ce en amont de la formation.

Cela permet également de préciser le programme de la formation ainsi que les modalités d'organisation.

Blandine Gaillard, assistante administrative, et Christophe Lecomte, conseiller technique en charge de la coordination des formations-accompagnements, coordonnent l'ensemble du dispositif.

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>BOUIN Émilie</b>        | Chargée de mission participation à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)  |
| <b>CHOPLIN Jacki</b>       | Éducateur<br>Formateur en travail social<br>Titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation<br>Docteur en sciences humaines  |
| <b>DEMOUSTIER Séverine</b> | Directrice du CREAI Centre-Val de Loire<br>Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un Master 2 en sciences politiques  |
| <b>GAUTIER Yasmine</b>     | Éducatrice spécialisée<br>Psychanalyste<br>Analyste des pratiques professionnelles,<br>Titulaire d'un Master 1 en sciences de l'éducation (Parcours Formation à l'Intervention et à l'APP) |
| <b>GUILLAUME Régine</b>    | Éducatrice spécialisée<br>Formatrice en travail social<br>Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique  |

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>JANVIER Benoît</b>          | Ergothérapeute<br>Spécialisations en intégration sensorielle,<br>NTIC, travail et handicap<br>Formateur, enseignant<br>Responsable du pôle études et formation<br>de l'Institut Les Cent Arpens                         |
| <b>LECOMTE Christophe</b>      | Éducateur spécialisé<br>Formateur en travail social<br>Conseiller technique au CREA Centre-Val de Loire<br>Titulaire d'une maîtrise en psychosociologie<br>et certifié en sociologie clinique                           |
| <b>LEROY Fabienne</b>          | Psychologue clinicienne<br>Formatrice en travail social<br>Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation<br>et d'un DESS de psychopathologie clinique<br>Certifiée en thérapie familiale systémique                |
| <b>PRIZAC Christine</b>        | Éducatrice spécialisée<br>Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale<br>Conseillère conjugale   |
| <b>ROBICHON Caroline</b>       | Éducatrice spécialisée<br>Chef de service<br>Formatrice en travail social<br>Titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation<br>et d'un master 2 en philosophie  |
| <b>ROMEYER-DHERBEY Vincent</b> | Éducateur spécialisé<br>Formateur en travail social<br>Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur<br>en travail social et d'un diplôme d'État d'ingénierie sociale                                  |
| <b>SACHER Anne</b>             | Psychologue clinicienne<br>(Éducatrice Spécialisée de formation initiale),<br>Formatrice en travail social, titulaire d'un DESS en psychologie<br>de l'enfant et de l'adolescent  |
| <b>TOURTE Thierry</b>          | Éducateur spécialisé<br>Formateur en travail social<br>Docteur en sociologie – travail social   |
| <b>TROUX-CLÉMENT Valérie</b>   | Assistante de service social<br>Formatrice en travail social<br>Experte auprès des tribunaux  |
| <b>VILLEDIEU Martine</b>       | Éducatrice spécialisée<br>Directrice d'établissement<br>Formatrice en travail social<br>Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur<br>en travail social et d'un master 2 en sciences de l'éducation |
| <b>VOGELE Anouchka</b>         | Archiviste<br>Titulaire d'un master 2 professionnel en archivistique  |

## 01 LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI (en inter et en intra)

---

- p. 09 - Aller au domicile - 20 NOVEMBRE
- p. 10 - Du projet personnalisé au parcours de vie et de l'institution à la plateforme de services ...  
Au fond ça change quoi tout ça ? 17 NOVEMBRE
- p. 11 - « Décloisonnons ! Décloisonnez ! »...  
Le partenariat et le réseau au secours des pratiques - 4 DÉCEMBRE

## 02 L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

---

- p. 13 - Équipes de l'accompagnement
- p. 14 - Équipes d'encadrement
- p. 15 - Analyse des pratiques professionnelles « hors les murs » : une réponse à l'isolement

## 03 PARCOURS ET INCLUSION : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES (en inter et en intra)

---

- p. 17 - Démarche inclusive : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques - 3 DÉCEMBRE
- p. 18 - L'accessibilité des supports et des documents - 9-10 SEPTEMBRE & 7-8 OCTOBRE
- p. 20 - Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles - 6 NOVEMBRE
- p. 21 - Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS - 17 & 18 DÉCEMBRE
- p. 22 - Le Projet Personnalisé : entre parcours de vie et référent coordinateur - 15 & 16 JUIN
- p. 23 - De l'intégration scolaire à l'école inclusive - 9 & 10 MARS
- p. 24 - La fonction de coordination d'équipe - 14 & 15 SEPTEMBRE
- p. 25 - Pouvoir d'agir et participation : (Re)donner du sens à sa vie - 19-20 OCTOBRE & 16 NOVEMBRE
- p. 26 - La visite à domicile - 12 JUIN

## 04 LE DROIT ET LES PRATIQUES (en intra uniquement)

---

- p. 28 - Secret professionnel et transmission d'informations : quels enjeux pour l'accompagnement des personnes ?
- p. 29 - La protection juridique des majeurs, conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge
- p. 30 - Projet Pour l'Enfant : un outil de la loi du 14 mars 2016
- p. 31 - Le dossier de la personne accompagnée

- p. 33** - La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles
- p. 34** - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles
- p. 35** - Éthique d'une écriture professionnelle
- p. 36** - Les archives de l'action sociale
- p. 37** - La dimension territoriale dans les pratiques socio-éducatives
- p. 38** - Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ?
- p. 39** - Du sanitaire au médico-social : du soin au « prendre soin »

- p. 41** - Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies
- p. 42** - Être aidant d'un proche en situation de vulnérabilité
- p. 44** - Le développement de l'enfant
- p. 45** - Les conduites à risque à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge
- p. 46** - « Révolution numérique », apports et risques : comment accompagner les enfants et adolescents dans leur utilisation ?
- p. 47** - Éthique de l'accompagnant
- p. 48** - Accompagner la personne en situation de polyhandicap
- p. 49** - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ?
- p. 50** - Parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- p. 51** - Le vieillissement des personnes en situation de handicap

- p. 53** - Conduire un diagnostic préalable à la transformation de son offre de service
- p. 54** - Conduire l'évaluation interne et la démarche qualité avec ARSENE
- p. 56** - Actualiser son projet d'établissement ou de service : se diriger vers un projet de « dispositif » – Secteur handicap
- p. 57** - Comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- p. 58** - Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe

# 01

## LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI

**CES CONFÉRENCES PEUVENT SE RÉALISER ÉGALEMENT EN INTRA AU SEIN DE VOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS.**

Aller au domicile **9**

Du projet personnalisé au parcours de vie  
et de l'institution à la plateforme de services .... **10**  
Au fond ça change quoi tout ça ?

« Décloisonnons ! Décloisonnez ! »... **11**  
Le partenariat et le réseau au secours des pratiques

### TARIFS

| Conférences-<br>Café-Débats | Contribuants<br>au CREAI | Non-contribuants<br>au CREAI | Étudiants |
|-----------------------------|--------------------------|------------------------------|-----------|
| Tarifs institution          | 30 €                     | 50 €                         |           |
| Tarif individuel            |                          |                              | 10 €      |

Depuis 2017, le CREAI Centre-Val de Loire propose un cycle de conférences-café-débats de 4 heures programmé dans le catalogue.

Il s'agit de proposer le point de vue d'un intervenant à partir d'un thème spécifique (conférence), dans un espace convivial (café-rencontres), puis d'envisager un espace de questions-réponses et/ou un échange collectif de type débat.

Ces conférences-café-débats se déroulent au CREAI Centre-Val de Loire, à la date indiquée et entre 9 h et 13 h.

Elles peuvent également se réaliser en intra au sein de vos établissements et services.

20  
NOV.  
2020

## ALLER AU DOMICILE

**Au CREAI :**  
35, avenue de Paris  
45000 Orléans  
9h > 13h



### CONFÉRENCIÈRE

**Caroline ROBICHON**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie

**Aller au domicile d'une personne accompagnée, c'est la rencontrer autrement. Et cela suppose, de fait, de se présenter également un peu autrement.**

Parce que le professionnel entre dans l'intimité de l'autre, parce qu'il est seul, loin de sa base, du collectif institutionnel, du cadre, des règles qui s'y tiennent, il s'éloigne de façon perceptible d'une posture professionnelle assise. Le voilà dans l'inconfort, dans l'instable. Il va vers l'inconnu. Plus à nu, plus proche de lui-même, de son humanité, mais donc aussi de ses possibles fragilités, ce professionnel, peut-être, doute. Il sait que la part d'incertitude de ce qui va se passer est potentiellement plus grande que s'il était dans son chez-lui institutionnel. Il sait que sa maîtrise du moment est probablement moins grande.

Mais l'enjeu d'une autre rencontre en vaut la chandelle. Chez elle, la personne accompagnée se trouve en position de recevoir. Aller au domicile de l'autre, c'est accepter d'entrer dans un mode relationnel empreint de sa culture : faut-il s'asseoir ? Enlever ses chaussures ? Boire le café ? Discuter aussi avec la grand-mère qui passait par là ? Ou l'ami ? Bref, entrer dans la vie de la personne, dans son quotidien, dans son intimité. C'est donc d'abord l'accepter, avec ce qu'elle est, ce qui la fonde. C'est, bien sûr, la considérer. Nul doute, quand elle accueille le professionnel dans cette proximité, qu'elle lui permette d'accéder à une certaine part d'elle-même, qu'elle ne dévoile pas dans un bureau.

Un pan de professionnel, de la solennité, de la distance, se perd dans le lieu de vie de la personne. Alors, il faut que le professionnel déploie son art de la rencontre pour, à la fois, accepter le jeu de la proximité relationnelle sans se départir de sa posture liée à la mission qui l'amène ici. Il porte le regard social, le contrôle et personne n'est dupe. Mais il y est autorisé par la personne qui l'accueille, même si elle le fait sous la contrainte.

La tension entre ces deux pôles, l'humanisme du sujet professionnel, affectivé, empathique, d'une part et le mandat qu'il incarne d'autre part, s'exacerbe dans cet exercice d'aller vers, de s'approcher.

# DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE ET DE L'INSTITUTION À LA PLATEFORME DE SERVICES...

Au fond ça change quoi tout ça ?

17  
NOV.  
2020

---

**Au CREAI :**  
35, avenue de Paris  
45000 Orléans  
9h > 13h



## CONFÉRENCIER

**Jacki CHOPLIN**, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines

**Certains pensent que nous sommes face à une énième réforme des politiques sociales, d'autres suggèrent l'avènement d'une révolution copernicienne.**

**Que se passe-t-il réellement ?**

Il faut prendre le temps d'en parler et d'échanger pour mieux comprendre ce mouvement d'ensemble qui bouscule probablement nos habitudes et nos façons de faire en mettant à mal nos cadres de référence et nos valeurs. Ce mouvement, issu de transformations sociétales majeures, nous fait prendre conscience de l'avènement d'une culture nouvelle qu'il convient de repérer.

A cela s'ajoutent des caractéristiques démographiques, économiques et sociologiques. Sur cette base, les décideurs font évoluer les politiques sociales et leur mise en œuvre. L'affirmation forte d'une « société toute inclusive » conduit inévitablement à envisager les accompagnements à partir du projet de vie de la personne.

Doit-on repenser les pratiques éducatives ou faut-il simplement remobiliser les savoirs et compétences déjà existants ? les histoires de vie, et la sociologie clinique par exemple...

Même si les plateformes de services semblent sonner le glas des institutions, doit-on pour autant abandonner l'idée de faire institution, comme cela est le cas avec la pédagogie et la psychiatrie institutionnelles ?...

Autrement dit, est-il vraiment impossible de faire cohabiter l'ancien et le moderne ou faut-il envisager une autre façon d'être aujourd'hui « professionnel de l'accompagnement » ?

Tout cela vaut bien un débat articulé en trois mouvements :

- > L'impact des grandes tendances sociétales actuelles dans le champ de l'action sociale et du secteur médico-social
- > De l'institution à un nouveau modèle organisationnel : les plateformes
- > L'accompagnement des parcours de vie

04  
DÉC.  
2020

## « DÉCLOISONNONS ! DÉCLOISONNEZ ! »...

Le partenariat et le réseau  
au secours des pratiques

---

Au CREAI :  
35, avenue de Paris  
45000 Orléans  
9h > 13h

---



### CONFÉRENCIER

**Thierry TOURTE**, éducateur spécialisé,  
formateur en travail social,  
docteur en sociologie – travail social

**Décloisonnement des structures, décloisonnement des pratiques, le décloisonnement est à la mode ! Transversalité et modularité des parcours des usagers constituent depuis quelque temps les nouveaux paradigmes d'intervention des travailleurs sociaux et médico-sociaux.**

Cette invitation à l'ouverture se heurte toutefois de façon étonnante à un cloisonnement marqué des fonctionnements institutionnels où le sens des interventions est souvent suppléé par un empilement parfois caricatural des protocoles et des procédures. À l'heure où il devient nécessaire de rédiger et de faire valider un projet pour un simple pique-nique (*sic*), le risque est grand de sacrifier la prise de risque inhérente à toute action médico-sociale aux logiques d'ouverture des parapluies.

Pour les professionnels, l'enjeu est de survivre à un tel paradoxe. Comment en effet demeurer des bricoleurs de sens, des enchanteurs du quotidien, des faiseurs de liens, des empêcheurs de penser en rond ?

La mise en œuvre raisonnée et astucieuse du partenariat (outil formel de décloisonnement) et du réseau (outil informel de mise en sens du décloisonnement) constitue une réponse possible et s'invitera au cœur de nos échanges... délibérément décloisonnés.

# 02

## L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Équipes de l'accompagnement **13**

---

Équipes d'encadrement **14**

---

Analyse des pratiques professionnelles  
« hors les murs » : une réponse à l'isolement **15**

---

Depuis plusieurs années, le CREA Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Cette activité est actuellement en pleine expansion.

Afin de répondre au mieux aux demandes actuelles des ESMS, il a récemment adapté son offre : contenus, intervenants, tarifs...

**Tarifs : nous contacter pour davantage d'informations.**

# ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

## Analyse des pratiques professionnelles

En intra

**L'analyse des pratiques est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.**

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations ou des thématiques concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social ;
- > une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales d'éducateurs spécialisés ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social (intervenants en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires : psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, philosophie...

Toutes et tous possèdent une longue et solide expérience dans le cadre de l'analyse des pratiques professionnelles.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs permet ainsi aux directions d'établissement et de service de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...), quel que soit leur champ d'intervention.

Nous demeurons à l'entière disposition des équipes de direction pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et de service, et ce en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

Des espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants de l'équipe CREAI de partager leurs pratiques.

**Blandine Gaillard**, assistante administrative, et **Christophe Lecomte**, conseiller technique et coordinateur de la formation continue, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.

# ÉQUIPES D'ENCADREMENT

Groupe d'analyse des pratiques à l'intention des cadres intermédiaires des ESMS

En intra

**Les cadres intermédiaires des ESMS sont soumis à des contraintes et des injonctions qui peuvent mettre à mal la manière dont ils conçoivent leur posture professionnelle au regard d'une éthique de la relation.**

Aux prises avec des enjeux de pouvoir à différents niveaux, ils n'ont que peu d'espaces libres pour échanger sur leurs ressentis. En effet, ces professionnels, qui occupent des postes à responsabilité, sont attendus tant par leur hiérarchie que du côté des équipes qu'ils « managent » ou accompagnent, les attentes des uns et des autres se situant à des endroits bien différents, voire parfois opposés.

Dans ce contexte, construire une posture juste s'avère pour le moins complexe.

Le groupe d'analyse des pratiques proposé représente un espace dédié à l'expression de ces ressentis et au partage d'expériences.

En cela, il est déjà une première réponse à l'isolement de ces professionnels de l'entre-deux, à leur sentiment quelquefois aigu de solitude. L'objectif en est majeur autant qu'humble : permettre à chacun, à partir des questions qui se posent en termes de posture, de réfléchir ensemble à ce qui se joue dans les modes relationnels auxquels ils sont confrontés.

Des thématiques telles que les dynamiques de groupe ou les enjeux de pouvoir dans la relation, entre autres, pourront servir de supports aux discussions afin d'en comprendre mieux les ressorts et d'envisager collectivement des hypothèses d'actions au regard des problématiques dégagées et des contextes présentés.



## FORMATRICE

**Caroline ROBICHON**, éducatrice spécialisée, chef de service, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



## PUBLIC

Cadres intermédiaires du secteur médico-social

*Plusieurs intervenants CREAI animent des groupes d'Analyse des Pratiques à l'attention des cadres : Yasmine GAUTIER, Jacki CHOPLIN... Leurs approches méthodologiques sont liées à leurs propres parcours et formations. Le formateur pressenti lors des premiers échanges rencontre systématiquement par la suite la direction et/ou les cadres à l'origine de la demande.*

Enfin, depuis 2016, sachez que le CREAI propose également **un accompagnement et une analyse personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement.**

Nous contacter pour davantage d'informations.

# ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

## « HORS LES MURS » : une réponse à l'isolement

En inter

Première séance  
le jeudi 9 avril 2020 :  
10H00-12H00 pour les cadres  
et 14H00-16H00

pour les professionnels  
de l'accompagnement.

Les autres dates seront programmées  
lors de cette première séance.

Les personnes qui travaillent dans les métiers du lien expriment souvent l'isolement qu'elles vivent au quotidien et le manque d'espace pour parler de leurs pratiques. L'analyse des pratiques professionnelles « hors les murs » est une réponse à cela. Elle représente un espace transitionnel au sein duquel les acteurs peuvent expérimenter de nouveaux modes d'échanges, de participations et de réflexions. L'analyse des pratiques professionnelles devient alors un lieu permettant de redonner du sens à son travail mais aussi un lieu créateur de lien social.

Aussi, de nombreuses institutions font appel à des intervenants extérieurs pour animer des groupes d'analyse de pratiques professionnelles. Ceux-ci apportent un regard nouveau, une prise de distance là où l'implication émotionnelle est quelquefois trop grande. L'analyse des pratiques professionnelles apparaît comme une solution aux risques psychosociaux mais, lorsque la souffrance empêche de travailler avec ses collègues, que les ressentiments, la colère, l'amertume ou les craintes sont trop présents, il devient difficile de mobiliser la réflexion, cet espace ne représente plus un lieu sécurisant pour se rencontrer afin de penser ensemble : il devient représentatif de la souffrance institutionnelle. Dans ces conditions, où trouve-t-on un lieu ressource pour continuer à penser son travail ? une réponse : l'analyse des pratiques professionnelles « hors les murs ».

### OBJECTIFS

- > Sortir de l'isolement professionnel en bénéficiant d'un groupe de pairs
- > Retrouver son « actepouvoir » en se recentrant sur son travail : Avoir conscience de son acte professionnel et de ses effets
- > Comprendre et mettre à distance son vécu professionnel
- > Ajuster sa posture dans le travail de groupe et auprès des individus
- > Acquérir une démarche de travail participative

### CONTENU

Les séances se centrent sur les pratiques professionnelles de chacun, sur la co-élaboration de repères permettant de penser et d'agir de manière plus ajustée dans les situations rencontrées.

- > Qu'est-ce qu'une analyse des pratiques professionnelles ?
  - Espace pour redonner du sens au travail
  - Espace pour déposer ses émotions
- > Comment se construit-elle ?
  - Définition de la fonction d'un groupe
  - Travail avec les invariants que sont l'espace (lieu fixe) et le temps (horaire fixe)
- > Comment se déroule-t-elle ?
  - Dans le travail réflexif à partir de la pratique professionnelle vécue au quotidien
  - A travers la libre association
  - Dans les règles de discrétion
  - Dans l'innovation et la créativité

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Articulation entre cas pratiques et apports théoriques.  
Echanges à partir d'analyses de situation.



#### FORMATRICE

**YASMINE GAUTIER**, éducatrice spécialisée, psychanalyste, analyste des pratiques professionnelles, titulaire d'un Master 1 en sciences de l'éducation parcours Formation à l'Intervention et à l'Analyse des pratiques Professionnelles



#### PUBLIC

- > Professionnels éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques des secteurs social, médico-social et sanitaire, professions libérales du secteur para-médical
- > Cadres du secteur sanitaire et social (groupe spécifique)

# 03

## PARCOURS ET INCLUSION : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTER (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS LES LOCAUX DU CREAI ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES) OU EN INTRA (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).  
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

|   |       |
|---|-------|
| Démarche inclusive : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques  | 17    |
| L'accessibilité des supports et des documents   | 18-19 |
| Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles | 20    |
| Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS                                       | 21    |
| Le Projet Personnalisé : entre parcours de vie et référent coordinateur                                       | 22    |
| De l'intégration scolaire à l'école inclusive   | 23    |
| La fonction de coordination d'équipe  | 24    |
| Pouvoir d'agir et participation : (Re)donner du sens à sa vie   | 25    |
| La visite à domicile  | 26    |

## DÉMARCHE INCLUSIVE : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques

**Le secteur social et médico-social vit de fortes évolutions. La démarche « Une réponse accompagnée pour tous » laisse progressivement la place à une nouvelle ère, celle des transformations organisationnelles en profondeur, impactant les modalités d'accompagnement des personnes.**

Avec un certain nombre de lois, rapports, missions, se sont ouverts de nombreux chantiers, qui entament une phase décisive dans la construction et la mise en œuvre de réponses coordonnées (dispositifs, plateformes, PCPE), dans la mise en place des volets consacrés au handicap psychique, au polyhandicap, au logement inclusif des personnes handicapées... Sont ainsi à repenser les pratiques et les postures professionnelles.

Cette multiplication des travaux d'aide à la transformation des organisations rend parfois difficile la lisibilité du sens de l'action globale. Les professionnels peuvent s'y perdre. Or, ils sont amenés à amorcer un virage structurel qui va les conduire à revisiter les organisations, développer les coordinations, faire évoluer les cultures et pratiques professionnelles.



FORMATRICE

**Séverine DEMOUSTIER**, directrice  
du CREAI Centre-Val de Loire, formatrice  
en travail social, titulaire d'un Master 2  
en sciences politiques



### OBJECTIFS

- > Actualiser sa connaissance du cadre législatif et réglementaire pour appréhender les enjeux en termes d'évolutions du secteur social et médico-social
- > Interroger le sens de ces évolutions, leur impact sur ses pratiques
- > Penser ses savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les nouvelles modalités d'accompagnement des personnes, dans des démarches de parcours
- > Prendre en compte des approches interdisciplinaires construites sur des logiques de partenariats et de réseaux

### CONTENU

- > Panorama des évolutions actuelles : appréhension d'une réforme systémique pour le secteur :
  - Loi 2005 ; rapport Piveteau ; Une réponse accompagnée pour tous ; loi de modernisation de notre système de santé ; Serafin ; décret sur l'évolution des agréments ; dispositifs ; PCPE ; aide aux aidants...
  - Définition de notions : institution ; désinstitutionnalisation ; inclusion ; situations complexes...
- > Conséquences de ces évolutions :
  - Les missions des établissements et services : prendre en charge des personnes aux situations complexes / proposer des accompagnements inclusifs
  - Les projets institutionnels et les modalités d'accompagnement des personnes
  - Les organisations : « penser dispositif »
  - Les pratiques professionnelles : mobiliser les ressources du territoire et des personnes
  - Les postures : changer de regard ?
  - L'accompagnement des professionnels dans ces évolutions

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants

# L'ACCESSIBILITÉ DES SUPPORTS ET DES DOCUMENTS

*Cette formation vous est présentée dans le cadre d'un partenariat entre le pôle études et formation de l'Institut Les Cent Arpents et le CREAI Centre-Val de Loire.*

**L'article 9 de la Convention des Nations unies relative au droit des personnes en situation de handicap affirme que celles-ci doivent recevoir des informations accessibles. Nos supports d'information n'échappent pas à cette règle. Il n'est pas rare d'être confronté à une affiche, un document écrit contenant un très grand nombre de données le rendant difficilement visible, lisible, compréhensible. Comment alors répondre à cette injonction d'accessibilité renforcée par la loi handicap ?**

Neuf partenaires européens se sont réunis en 2009 pour travailler sur un projet d'inclusion visant à rendre l'information facile à lire et à comprendre. Le format européen FALC (« facile à lire et à comprendre ») était né. Il offre aux professionnels et aux personnes en situation de handicap des règles communes pour adapter les supports d'information, qu'ils soient écrits, électroniques, audio ou vidéo.

La formation permet de s'interroger sur la notion d'accessibilité de l'information tout en proposant la découverte du format FALC. Elle s'adresse aux professionnels mais également aux personnes accompagnées dans une démarche réflexive visant à faciliter la compréhension et la communication.

Objectifs, contenu et modalités  
pédagogiques page suivante.

9-10 SEPT.  
&  
7-8 OCT.  
2020

## OBJECTIFS

- > Appréhender les notions d'accessibilité et de droit à la compensation, les mécanismes propres au repérage dans l'environnement et au déchiffrement d'une information
- > Concevoir un cahier des charges technique et pédagogique selon la nature d'un projet et de son environnement
- > Mettre en œuvre une démarche de conception et de validation de supports accessibles au sein de l'environnement

## CONTENU

### 2 premiers jours (professionnels)

- > L'accessibilité, le droit à l'inclusion et à la compensation (loi handicap)
- > Les différents modes d'information, de communication
- > La perception de l'espace et du temps
- > Les lois fondamentales liées à la vision de l'espace, du temps (et du mouvement)
- > Les conditions de visibilité et d'accessibilité, le format européen FALC
- > Les outils informatiques : les formats d'enregistrement et d'image, les polices de caractères, le concept WYSIWYG, les principaux logiciels de création
- > Les règles de lisibilité du contenu
- > Les étapes de la conception : donner du sens, choisir le support approprié, élaborer le cahier des charges
- > Les étapes de la validation, le travail de lien entre les acteurs (professionnels, personnes accompagnées)
- > La conception du projet, sa présentation et son explicitation à l'environnement dans une recherche d'avis critiques

### 2 derniers jours

(professionnels et personnes accompagnées)

- > L'élaboration du projet final avec les personnes accompagnées présentes
- > La répartition des tâches à réaliser en associant professionnel et personne accompagnée
- > La réalisation du projet grâce aux outils informatiques
- > La mise en œuvre dans l'établissement d'un groupe de réflexion autour de l'accessibilité de l'information
- > Les moyens techniques nécessaires, les centres ressources, le travail en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apport d'informations générales et théoriques
- > Présentation et analyse de documents accessibles
- > Exercices pratiques avec les outils informatiques mis à disposition
- > Recherche de données sur les sites spécialisés et les banques de données mises à disposition
- > Réalisation d'un support au format « facile à lire et à comprendre » (FALC)



### FORMATEUR

**Benoît JANVIER**, ergothérapeute, spécialisations en intégration sensorielle, NTIC, travail et handicap, formateur, enseignant, responsable du pôle études et formation de l'Institut Les Cent Arpents



### PUBLIC

Formation ouverte aux professionnels du secteur médico-social et aux personnes accompagnées (lors des 2 dernières journées)

Prérequis : Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte



## ENTRE RÉSEAU ET PARTENARIAT :

repères et mises en sens  
pour un décloisonnement  
des pratiques professionnelles

En intra, et en inter le

06  
NOV.  
2020

**L'emploi récurrent du terme « réseau » dans des domaines variés questionne la portée et l'étendue d'un phénomène qui élèverait le réseau au rang de structure déterminante de la société contemporaine.**

Le travail social n'échappe pas à ce mouvement et est régulièrement traversé par des incitations, voire des injonctions, à travailler en réseau, au point de présenter cette démarche comme un référentiel de l'action sociale visant une prise en compte interdisciplinaire et complémentaire de la situation des usagers.

Dans le même temps, la complexité des problématiques rencontrées engage régulièrement les professionnels dans des dynamiques de coopération inter-institutionnelles. Partenariat et travail en réseau constituent de fait deux outils efficaces dans une approche concertée des situations.



### FORMATEUR

**Thierry TOURTE**, éducateur spécialisé,  
formateur en travail social,  
docteur en sociologie – travail social



### PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant  
dans un établissement ou service social  
ou médico-social

## OBJECTIFS

- > Repérer les différences entre travail en réseau et partenariat
- > Appréhender les enjeux des actions interprofessionnelles et interinstitutionnelles autour de l'usager et avec lui
- > Réfléchir sur l'intérêt d'une démarche de conceptualisation des démarches de réseau et de partenariat préalable à leur mise en œuvre

## CONTENU

- > Définition du réseau et du partenariat
  - Approche historique des termes « réseau » et « partenariat »
  - Place du réseau et du partenariat dans les textes régissant l'action sociale et médico-sociale
  - Déclinaisons du travail en réseau
- > Les enjeux du travail en réseau et du partenariat
  - Complémentarité du réseau et du partenariat
  - Travail en réseau et travail de réseau
  - Enjeux des relations formelles et informelles
  - Réseau et contournement des dispositions institutionnelles
  - Travail en réseau et partenariat dans l'approche des situations complexes
- > La place de l'usager dans le travail en réseau et le partenariat
  - Articulation entre partenariat, travail en réseau et réseau de l'usager
  - Implications de l'usager dans les démarches de réseau et de partenariat
  - Circulation des informations dans le réseau et auprès des partenaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges à partir de situations professionnelles

# MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ESMS

En intra, et en inter les

17 & 18  
DÉC.  
2020

**Les parents n'élèvent jamais seuls leurs enfants et les enfants partagent leur temps, dès le plus jeune âge, entre famille élargie, crèche, assistante maternelle, école, etc.**

Dès lors qu'une place est donnée aux parents dans l'institution, les lois se succèdent et la terminologie évolue : suppléance familiale, co-éducation, collaboration, coopération, co-construction... Le sens des mots est fondamental et la terminologie désigne progressivement une façon de « faire ensemble », ce qui signe une véritable révolution culturelle et sociologique.

Les institutions ont donc dû repenser leurs modalités de coopération avec les familles : outils de communication, espaces de rencontre formels et informels... Entre représentations, préjugés, diversité des positionnements, expériences novatrices et difficultés à collaborer, de nombreuses questions se posent alors concernant les pratiques quotidiennes des professionnels.



## FORMATEURS

**Christine PRIZAC**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale et conseillère conjugale OU

**Christophe LECOMTE**, éducateur spécialisé, formateur en travail social, conseiller technique au CREA1 Centre-Val de Loire, titulaire d'une maîtrise en psychosociologie et certifié en sociologie clinique



## PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire



## OBJECTIFS

- > Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale : entre intimité, complexité et représentations
- > Identifier et appréhender les trois axes de la parentalité et les mettre en lien avec les dimensions du handicap, de l'évaluation, de l'accompagnement et de la co-éducation
- > Réfléchir aux modalités de coopération avec les familles : dimensions sociohistoriques et terminologiques, enjeux des représentations, partage de l'action éducative, stratégies de co-éducation, suppléance familiale, nouvelles modalités d'accompagnement en ESMS, coopération entre aidants dans le champ du handicap
- > Croiser les regards et échanger sur les pratiques

## CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte sociohistorique
- > Les trois axes de la parentalité (sensibilisation)
- > Les modalités de coopération avec les familles : approches sociohistoriques et terminologiques
- > La démarche de co-éducation en ESMS
- > Les enjeux en termes de représentation et de positionnement
- > Le partage de l'action éducative entre familles et professionnels : outils, espaces...

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive et échanges à partir des pratiques et des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie

*Depuis 2016, le CREA1 accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.*

# LE PROJET PERSONNALISÉ :

## entre parcours de vie et référent coordinateur

En intra, et en inter les

15&16  
JUIN  
2020

**Le terme de « projet personnalisé » qualifiait une démarche volontariste de co-construction de projet entre la personne accompagnée (accueil- lie) et les équipes professionnelles. Le nouveau modèle organisationnel des institutions sous forme de plateformes de services conduit à envisager les accompagnements à partir des projets de vie des personnes et sous la forme d'un parcours. Apparaît alors nécessaire aux professionnels de réfléchir à la façon de faire évoluer leurs pratiques de coordination.**

A partir des réflexions et des interrogations des participants, ce stage de deux jours se donne comme perspective d'apporter des éclairages sur ces évolutions afin d'étayer les enjeux de cette « place singulière » du référent de parcours du projet de vie de la personne.

### OBJECTIFS :

- > Revisiter et s'approprier les fondamentaux de la démarche du projet personnalisé
- > Eclaircir les missions du référent coordinateur
- > Resituer cette coordination dans l'évolution actuelle du secteur et des métiers
- > Clarifier les nouvelles « données institutionnelles » et les resituer dans le contexte sociétal actuel
- > Identifier les missions du « référent de parcours de vie » de la personne
- > Élaborer de nouvelles perspectives de mise en œuvre (posture, méthode, outils)

### CONTENU

**Rappel des fondamentaux de la démarche de projet (références J.P. Boutinet)**

**Le projet personnalisé :**

- > Les phases de la démarche du projet personnalisé (références RBPP de la HAS) :
  - Comment assurer une bonne coordination de chaque projet personnalisé ? La place de personne accompagnée, de sa famille et ses proches ? Comment associer l'ensemble d'une équipe, les autres professionnels, voire des intervenants occasionnels ? Développer ses capacités à travailler dans une dynamique de coopération et de travail en réseau

- > Mission, place et fonction du coordinateur/référent
  - Missions principales (RBPP)
  - Comment « rester à sa place » ? (notions de statut/rôle/fonction)

**Qu'est ce que « coordonner » ?**

- > Que signifie coordonner ?
- > La coordination comme mécanisme dans une organisation
- > Quels enjeux pour le coordinateur ?

**De nouveaux paradigmes à de nouvelles « manières de faire » dans la coordination des projets personnalisés**

- > Des grandes « tendances sociétales » actuelles à leurs impacts sur les champs de la santé et de la solidarité
- > Le recentrage sur la personne et le nouveau paradigme du parcours
- > Un projet de vie en quatre domaines
- > Le « retour » de la famille
- > De l'institution à un nouveau modèle organisationnel : les plateformes de services
  - Comment comprendre le phénomène actuel dit de « désinstitutionnalisation » ?
  - Qu'est ce qu'une plateforme de services ?

**Mise en perspective des consolidations et/ou modifications à apporter dans les réflexions et pratiques actuelles de coordination des projets personnalisés**

- > Le référent de parcours de vie :
  - La vie comme parcours ?
  - Accompagner un parcours avec l'ensemble d'une offre potentielle ? Quelles compétences, connaissances nécessaires ?
  - Remettre au centre le positionnement éthique
- > Les enjeux par rapport à la personne, la famille et les partenaires

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- > Apports notionnels et méthodologiques
- > Utilisation d'une démarche réflexive partant des situations de travail de chacun
- > Identification des pistes d'amélioration à mettre en œuvre
- > Remise de documents



#### FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



# DE L'INTÉGRATION SCOLAIRE À L'ÉCOLE INCLUSIVE

En intra, et en inter les

9&10  
MARS  
2020

**L'intégration scolaire a consisté à accueillir les enfants handicapés selon leurs capacités à s'adapter à l'école. Certains étaient pris en charge dans des établissements spécialisés au regard de leur problématique « incompatible » avec une scolarisation en milieu ordinaire.**

**L'école a été, est encore traversée par ces enjeux.**

Avec l'inclusion, chaque enfant a sa place à l'école, quelles que soient ses capacités. Il s'agit de faire en sorte que l'école puisse accueillir tout le monde. C'est là que peuvent intervenir les services spécialisés, dans un accompagnement qui ne se contente pas d'agir sur l'enfant, mais qui agit aussi avec et sur l'environnement pour le transformer.

Ce changement de modèle de pensée de l'intégration à l'inclusion est donc susceptible de changer fondamentalement la pratique et les réponses aux problèmes rencontrés.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux de ce changement de paradigme pour l'enfant et sa famille, et pour les professionnels
- > Réfléchir à la manière de travailler en partenariat, chacun de sa place

## CONTENU

- > Intégration/inclusion
- > Handicap(s)/Personne en situation de handicap
- > L'école, pour y faire quoi ?
- > La place de l'enfant et de sa famille
- > Les différents dispositifs
- > Les différents intervenants
- > Travail en partenariat
- > Limites du dispositif

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges et réflexion à partir de situations cliniques



### FORMATRICE

**Anne SACHER**, psychologue clinicienne (Éducatrice Spécialisée de formation initiale), formatrice en travail social et titulaire d'un DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent



## LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE

En intra, et en inter les

14&15  
SEPT.  
2020

**Les objectifs de la formation sont, d'une part, d'apporter une connaissance théorique précise concernant cette nouvelle fonction de coordination qui imprègne de plus en plus les organisations, et, d'autre part, de permettre aux professionnels de ces établissements de s'approprier les enjeux et les modalités d'application de cette fonction de manière concrète, et selon les orientations spécifiques voulues par chacun des deux établissements.**

### OBJECTIFS

- > Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
- > Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
- > Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

### CONTENU

- > État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
- > Enjeux de la coordination dans les établissements médico-sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un ESMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
- > Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : Que signifie le terme « coordonner » ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : Mintzberg) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre « coordonner », « coopérer » et « collaborer » ?
- > Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
- > Illustration à partir d'exemples concrets



#### FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur,  
formateur en travail social,  
titulaire d'un DESS en sciences  
de l'éducation et de la formation,  
docteur en sciences humaines



#### PUBLIC

Professionnels des secteurs social,  
médico-social et sanitaire

# POUVOIR D'AGIR ET PARTICIPATION :

(Re)donner du sens à sa vie

En intra, et en inter les

19-20 OCT.  
&  
16 NOV.  
2020

**Le terme participation désigne des usages pluriels autour d'un enjeu commun : celui d'un « idéal démocratique ». Plus spécifiquement, dans le secteur social et médico-social, il est la marque plus formalisée d'un questionnaire éthique dans ce qu'il désignerait plutôt un « idéal professionnel » afin de permettre à une personne vulnérable d'être auteure et actrice de sa propre vie. Le travailleur social va envisager son intervention en s'appuyant à la fois sur le développement du « pouvoir d'agir » des personnes et leur quête identitaire. Nous essaierons au cours du stage d'articuler ces trois dimensions et d'ouvrir des perspectives novatrices en tenant compte des contraintes actuelles du secteur. Porté et animé à la fois par le CREAI et la FAS, il tiendra compte de la diversité des points de vue et des positionnements.**

Pour information : depuis plus de 60 ans, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex FNARS) regroupe des associations de solidarité qui agit pour l'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes en difficulté sociale. Acteur de proximité, la FAS est organisée en associations régionales qui fédèrent plus de 2800 établissements au niveau national.



## FORMATEURS

**Jacki CHOPLIN**, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines

**Émilie BOUIN**, chargée de mission participation à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS Centre-Val de Loire)



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports conceptuels
- > Échanges - pédagogie interactive et démarche de production de savoir
- > Partage d'expériences
- > Remise de documents

## OBJECTIFS

- > Permettre aux participants de comprendre ce que recouvre le terme de « pouvoir d'agir » dans les pratiques professionnelles d'accompagnement individuel et collectif
- > Réfléchir à l'articulation « pouvoir d'agir » et « quête de sens », notamment dans les situations de vulnérabilité
- > Permettre d'appréhender le concept de participation sous les angles philosophiques et sociologiques
- > Mettre en perspective « pouvoir d'agir » et participation
- > Permettre aux participants d'explicitier la notion de vulnérabilité et d'identifier les « façons de faire » et les outils au service de la participation des personnes vulnérables

## CONTENU

- > Le pouvoir d'agir
  - Qu'est-ce que l'empowerment ?
  - Les principes fondateurs de la notion de développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités
- > Pouvoir d'agir et quête de sens
  - Comment définir la quête de sens et la recherche identitaire (la recherche de soi et l'altérité)
  - Qu'est-ce que l'agir ?
  - Quelles relations entretiennent « agir » et « recherche de sens » et comment donner du sens à sa vie ?
  - Quelles méthodes et outils réflexifs au service des professionnels pour accompagner cette articulation ?
- > La participation des personnes vulnérables
  - La participation : d'un « idéal » à des usages pluriels dans une diversité de contextes
  - Participation individuelle et collective et la question de la représentation
  - Comment comprendre et appréhender la question de la participation des personnes vulnérables dans le secteur social et médico-social qui intègre « pouvoir d'agir » et recherche de sens ?
  - Réalisation de soi et développement du « sensible » dans l'accompagnement : l'expression artistique et culturelle des personnes, les différents positionnements, les expériences
  - La démarche éthique et les recommandations des bonnes pratiques au service de la participation des personnes vulnérables
  - Comment (ou faut-il) repenser la participation dans le contexte actuel de développement « des plateformes de services » et de l'intervention, sur la base du projet de vie des personnes ?

En intra, et en inter le

12  
JUIN  
2020

## LA VISITE À DOMICILE

**Intervenir à domicile oblige le professionnel, souvent seul durant la visite, à tenir néanmoins une posture professionnelle empreinte de la culture institutionnelle et de sa mission. Il devient ici l'accueilli de la personne qu'il accompagne, ou de son entourage. La part d'inconnu, d'incertitude, la perte de la maîtrise de la situation est plus grande qu'au sein de l'institution. Le rapport de l'un à l'autre s'inverse. Le professionnel doit d'autant plus s'accorder avec la culture de l'autre.**

La visite à domicile représente de plus un espace de proximité émotionnelle, pour chacun des protagonistes, car elle se déroule dans le lieu intime de la personne accompagnée, lieu de son histoire, des plaisirs et des souffrances, lieu de protection de l'extérieur, cocon de l'entre-soi familial qui rassure parfois. Le professionnel accueilli, plus ou moins perçu comme intrusif, porteur d'un regard extérieur, se trouve également confronté à ses propres représentations. Cette situation le place au cœur du dilemme entre proximité relationnelle, affective et commande sociale qui se décline différemment selon le cadre d'intervention : aide contrainte, contractualisée, soin...

### OBJECTIFS

- > Permettre au professionnel de mieux appréhender les différents enjeux de la visite à domicile en fonction de sa mission, de son mandat
- > Travailler à la recherche d'une posture juste dans un espace d'intimité où le professionnel se retrouve seul, confronté à ses représentations

### CONTENU

- > Retour réflexif sur les représentations des professionnels et leur impact sur la posture d'accompagnant
- > Apports théoriques sur les notions d'intimité, d'hospitalité, de territoire, de distance relationnelle

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Alternance entre apports sur des notions théoriques, à partir de textes (Djaoui, Rouzel) ou d'autres supports, et de temps d'échanges autour des questions que les professionnels se posent dans leur pratique



FORMATRICE



**Caroline ROBICHON**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie

# 04

## LE DROIT ET LES PRATIQUES

FORMATIONS PROPOSÉES UNIQUEMENT EN INTRA.

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

Secret professionnel et transmission d'informations :  
quels enjeux pour l'accompagnement des personnes ? **28**

---

La protection juridique des majeurs, conséquences  
et enjeux pour les acteurs de la prise en charge **29**

---

Projet Pour l'Enfant : un outil de la loi du 14 mars 2016 **30**

---

Le dossier de la personne accompagnée **31**

---

# SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS :

## quels enjeux dans l'accompagnement des personnes ?

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Être soumis au secret professionnel ou à la discrétion professionnelle confère aux travailleurs sociaux des obligations particulières et évolutives selon les lois qui, à ce sujet, se succèdent et parfois s'annulent. Le défaut de lisibilité, de clarté sur ces questions amène chacun à des postures oscillant entre frilosité, résistance à dire dans une loyauté revendiquée aux personnes accompagnées et devoir de divulguer, de témoigner, de partager, également nécessaire à ces mêmes personnes bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement.**

L'enjeu de cette journée est de tenter d'éclaircir les orientations légales complexes, dans leurs évolutions, de les confronter aux problématiques rencontrées concrètement dans l'exercice des fonctions inhérentes au travail social afin d'identifier des repères permettant de sortir du dilemme : dire ou taire. Notre fil conducteur sera de se poser la question à partir des règles de droit, de la mission et de l'éthique professionnelles, des enjeux et des risques pour chacun de dire ou de taire. Il sera dès lors nécessaire de se pencher sur les modalités de transmission à mettre en œuvre.

### OBJECTIFS

- > Actualiser ses connaissances au niveau des lois encadrant le secret professionnel pour pouvoir se positionner
- > Réfléchir aux enjeux pour chacun, professionnels et personnes accompagnées, de transmettre des informations
- > Discriminer les différents types d'informations susceptibles de devoir être transmises pour en hiérarchiser les niveaux d'importance
- > Acquérir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment

### CONTENU

- > Principes législatifs à partir des lois de 2002 et de 2016 (Loi santé)
- > Les différents types d'informations, leurs sources, la confidentialité
- > Le principe de loyauté et la nécessité de protéger : notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Échanges à partir des principes posés, des notions théoriques et des situations rencontrées par les participants



#### FORMATRICE

**Caroline ROBICHON**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



#### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social



# LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS, conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. L'année 2019 marque un profond changement dans l'accompagnement des majeurs en raison des principes de déjudiciarisation des mesures.**

Il apparait souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'intervention des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé, ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.



## FORMATRICE

**Valérie TROUX-CLÉMENT**, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



## PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables



## OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes des différentes réformes de la protection juridique des majeurs et les changements de pratique qu'elles induisent
- > Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
- > Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MAJ, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), y compris les mandataires privés et les familles
- > Réfléchir sur les modalités de collaboration avec les personnes chargées des mesures, dans le respect des règles liées au secret professionnel

## CONTENU

- > Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
- > Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
- > Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
- > Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
- > Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
- > Études de situations
- > Appropriation par les stagiaires des textes indispensables et débat autour du document de l'ANESM concernant « la participation de la personne protégée à sa mesure de protection »
- > Fourniture de la documentation nécessaire

# PROJET POUR L'ENFANT :

## un outil de la loi du 14 mars 2016

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**La protection de l'enfance est un enjeu majeur et s'articule autour d'un réseau complexe de professionnels, disposant de missions complémentaires, dont les contours ne sont pas toujours clairement définis.**

La loi du 5 mars 2016 préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant, et insiste sur la cohérence de son parcours. Elle incite les professionnels à se mobiliser pour innover et adapter les interventions afin de les recentrer sur les besoins de l'enfant et éviter les ruptures de prises en charge.

De nombreux outils sont proposés, mais l'axe central de cette loi s'appuie sur le Projet Pour l'Enfant, soutenu et accompagné par un référent de parcours. Comment créer et développer le réseau autour de l'enfant, en respectant les spécificités de chaque intervenant mais en privilégiant un axe d'interventions commun ?



### FORMATRICE

**Valérie TROUX-CLÉMENT**, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

## OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de cette loi qui constituent les fondations du PPE
- > Identifier les professionnels sociaux et médico-sociaux (et/ou autres), ainsi que les personnes civiles qui peuvent participer à l'élaboration et à la mise en place du PPE
- > Connaître le champ d'intervention de chacun pour co-construire l'accompagnement
- > Réfléchir sur la notion de référent
- > Échanger sur les outils déjà mis en place et sur leurs éventuelles améliorations (PPE, liste des actes usuels...)
- > Replacer l'enfant au cœur des prises en charge en prenant réellement en compte sa parole

## CONTENU

- > La loi de 2016 et ses décrets d'application
- > La notion d'UN dispositif autour de l'enfant, à contrario de ceux qui existent actuellement et qui se cumulent sans réellement se retrouver (protection, handicap, éducation, soins...)
- > Les fonctions et rôle de chacun : la collaboration, les responsabilités, le partage d'informations
- > La participation de l'enfant et de son entourage dans son accompagnement par les professionnels
- > Les outils existants dans chaque département et service

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports juridiques
- > Exposés, suivis d'échanges
- > Études de situations

# LE DOSSIER DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Au fil du temps, des pratiques évolutives de l'accompagnement, des lois encadrant le champ du travail social et médico-social, et en particulier la loi du 2 janvier 2002, les écrits constitutifs du dossier des bénéficiaires des dispositifs d'accueil et d'accompagnement ont considérablement été revisités. En effet, l'accès pour chacun à son dossier réaffirmé, chaque institution se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'en réinterroger l'organisation, de penser les protocoles d'accès et, en amont, de s'intéresser à ses pratiques d'écriture et aux modalités de partage des textes produits.**

Désormais, chaque dossier doit revêtir une forme institutionnelle semblable et unique. Il devient dès lors nécessaire de penser cet outil certes du côté de la personne accompagnée susceptible de le consulter, mais aussi comme un élément constitutif de l'image institutionnelle. En outre, il représente un objet commun aux différents professionnels, qui, de ce fait, devra répondre aux besoins singuliers de chacun dans la réalisation de sa tâche, mais aussi du collectif.

## OBJECTIFS

- > Réactualiser sa connaissance du cadre législatif pour mieux appréhender les enjeux en termes d'écriture, d'organisation du dossier et de modalités d'accès
- > Réinterroger le sens de ses pratiques au regard de cette compréhension pour l'ajuster à sa mission : judiciaire, contractuelle, de soins...

## CONTENU

- > L'évolution du dossier de la personne, et des écrits le constituant, au fil du temps, des lois, des pratiques d'accompagnement
- > La place de la personne accompagnée dans les écrits la concernant au regard de la loi dans une posture d'accompagnement
- > Les enjeux du dossier de la personne : entre outil de travail interne, pluriprofessionnel, et support d'accompagnement
- > La consultation de son dossier, comment accompagner ?

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants



### FORMATRICE

**Caroline ROBICHON**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social



# 05

## LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

---

La « bienveillance » dans les pratiques professionnelles **33**

---

L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles **34**

---

Éthique d'une écriture professionnelle **35**

---

Les archives de l'action sociale **36**

---

La dimension territoriale dans les pratiques socio-éducatives **37**

---

Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ? **38**

---

Du sanitaire au médico-social : du soin au « prendre soin » **39**

---

# LA « BIEN TRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Dans le souci d'une recherche de « bien-traitance », l'ANESM (reprise par la HAS) attribue trois finalités aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles : permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques, d'améliorer la qualité des prestations rendues et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation. Ainsi la démarche de bien-traitance est le souci à la fois des professionnels, des cadres et dirigeants associatifs. La formation de deux jours vise à répondre aux questionnements suivants : Quel sens donner à ce terme pour les professionnels ? Sur quels fondamentaux repose la bien-traitance ? Quels sont les différentes modalités de mise en œuvre aujourd'hui de la démarche de bien-traitance ? Quels outils et quelles expériences ?**

## OBJECTIFS

- > Mieux appréhender ce que recouvre le terme de bien-traitance
- > Connaître les différentes modalités de mise en œuvre d'une « démarche » de bien-traitance
- > S'assurer d'une meilleure assise professionnelle en s'appuyant sur la bien-traitance



### FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

## CONTENU

- > La bien-traitance comme éthique
  - Notions de morale, d'éthique et de déontologie
  - La bien-traitance : une notion spécifique d'éthique
  - La bien-traitance : de l'énoncé des valeurs à l'agir professionnel
- > La bien-traitance dans le champ de l'accompagnement éducatif
  - Un processus
  - Une démarche spécifique
  - Des comportements professionnels adaptés
  - Création d'un environnement favorisant le bien-être et l'enrichissement des personnes accompagnées
- > Études de situations
- > Les différentes modalités de mise en œuvre de la démarche de bien-traitance : des référents maltraitance, une commission spécifique, élaboration d'un guide de bien-traitance...
- > Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles : la bien-traitance : définition et repères pour la mise en œuvre
  - Présentation de cette recommandation
  - Comment l'utiliser ?
- > Élaboration d'un plan d'actions sur le plan personnel ou collectif

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
- > Remise d'un PowerPoint et de documents
- > Étude de situations concrètes
  - À partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
  - Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement

*Cette formation peut se décliner auprès des équipes et des institutions sous forme de formation-action ou d'accompagnement dans les différentes phases de sa mise en œuvre (choix stratégique de la méthode et des outils, création des outils et accompagnement à leur appropriation par les équipes).*

# L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charge adressées au groupe familial ont vu leur nombre ainsi que leur fréquence augmenter de façon singulière, et ce quels que soient les cadres d'intervention.**

## OBJECTIFS

La formation propose de visiter ces pratiques, d'y interroger les différents niveaux de pertinence, d'en mesurer les effets et de prendre en compte les limites de ces modèles d'action.

Ainsi, il sera possible d'appréhender la famille, l'institution, les relations humaines comme un système avec la prise en compte du sens et la fonction de l'apparition et/ou du maintien d'une difficulté et comment chacun des éléments du système, y compris ceux du système « soignant », participe à cette définition. Il s'agit de mettre en place les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel, ce qui permettra d'en saisir la complexité, mais aussi tout son intérêt en pratique.

## CONTENU

- > Les théories de la communication : communications verbale et analogique
- > Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
- > Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
- > La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
- > Éducation spécialisée et modélisation systémique
- > « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
- > Le génogramme
- > Notion de travail en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles



### FORMATEURS

**Thierry TOURTE**, éducateur spécialisé, formateur en travail social, docteur en sociologie – travail social

OU

**Anne SACHER**, psychologue clinicienne (Éducatrice Spécialisée de formation initiale), formatrice en travail social et titulaire d'un DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

# ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Écrire en situation professionnelle se décline en travail social sous de multiples formats. Des notes manuscrites sur le cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes-rendus de réunions, notes d'incidents, rédactions de projets..., le professionnel est devenu un expert écrivain. Pour autant, l'exercice reste parfois difficile tant il pâtit d'une image rébarbative, représentant pour certains encore une perte de temps, au détriment de la relation et du temps partagé avec les personnes accompagnées.**

Il nous semble que, au contraire, écrire l'autre, c'est encore l'accompagner, c'est lui donner la parole, c'est le considérer. Ainsi, la question se pose d'une coopération possible des personnes accompagnées dans les écrits les concernant. Des enjeux de pouvoir, de savoir mais aussi de loyauté, de crainte de trahir, persistent et parasitent le processus d'écriture comme devenant un véritable outil d'accompagnement.

## OBJECTIFS

- > Proposer une écriture fondée sur la prise en compte de la personne accompagnée, de ses droits et de ce qu'elle a à dire
- > Décrypter les enjeux à l'œuvre dans les processus d'écriture pour en déjouer les contraintes et utiliser l'écrit comme un outil d'accompagnement

## CONTENU

- > Approche des fonctions de l'écrit, et du processus d'écriture
- > Particularités de l'expression orale ou écrite
- > Notions d'éthique et de responsabilité

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques sur les notions d'écrit et d'écriture
- > Mises en situation d'écriture
- > Échanges à partir des pratiques d'écriture des participants



### FORMATRICE

**Caroline ROBICHON**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et en philosophie



### PUBLIC

Tout professionnel du travail social s'interrogeant sur ses pratiques d'écriture



# LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Les associations ayant pour mission la prise en charge des personnes en difficulté ou en situation de handicap produisent chaque année des quantités de documents dans le cadre de leur activité.**

Vecteur de l'information, la gestion de ces documents est indispensable : prouver les droits des personnes ou des organisations, constituer l'historique d'une structure, justifier la prise en charge des individus ou leur permettre d'accéder à leur histoire personnelle, les archives sont présentes partout et ont de multiples raisons d'être conservées et gérées correctement.

L'enjeu de cette formation sera de comprendre, via des éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives et son application dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale.



## FORMATRICE

**Anouchka VOGLEE**, archiviste,  
titulaire d'un master 2 professionnel  
en archivistique



## PUBLIC

Tous les personnels des établissements  
et services manipulant les archives  
et/ou souhaitant mener à bien une  
politique d'archivage pour leur structure

## OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation en matière d'archivage, les conditions de son application et les procédures associées
- > S'interroger sur la gestion concrète d'un fonds d'archives dans le cadre de l'action sociale
- > Aborder la création et la gestion des archives électroniques

## CONTENU

Pour information : les deux journées sont organisées de façon séparée. Il n'est pas nécessaire de suivre la première journée pour assister à la seconde, un rappel sera fait.

### Jour 1 : Les archives et l'action sociale

- > Présentation de la réglementation archivistique
  - Le cadre juridique et réglementaire (Code du patrimoine, loi portant sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine...)
  - La communicabilité des archives : accès à l'information en interne et en externe...
  - Trier et sélectionner ses documents
- > Cas pratique : le(s) dossier(s) de l'usager
  - Présentation du contenu
  - Définition des règles de gestion de ce type de document : débats et échanges

### Jour 2 : Gérer concrètement les archives d'une structure sociale ou médico-sociale

- > Archives papier : comment mettre en place une procédure d'archivage efficace ?
  - Les règles de gestion d'un local d'archivage
  - Les procédures internes et externes pour la gestion des archives
- > L'archivage électronique
  - Les évolutions réglementaires
  - Gestion de la production documentaire dématérialisée : théorie et mise en pratique

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques des participants

# LA DIMENSION TERRITORIALE DANS LES PRATIQUES SOCIO-ÉDUCATIVES

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**Le « territoire » est souvent considéré à la fois comme une injonction de type administratif et comme un terrain d'exercice professionnel.**

Cette formation propose de travailler cette notion à partir d'une approche de type pluridisciplinaire afin de permettre aux professionnels d'acquérir un regard différent et d'envisager des perspectives renouvelées d'intervention.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les différentes dimensions du « territoire » et leurs principaux enjeux dans notre société
- > Réfléchir aux évolutions professionnelles induites par la volonté publique d'élaborer et mettre en œuvre ses politiques sur des « territoires »
- > Acquérir une démarche et des méthodes pour connaître et prendre en compte son « territoire d'intervention »

## CONTENU

- > Qu'est-ce qu'un territoire ?
  - « De la terre au terroir » et « du terrain au territoire » : approche étymologique du terme « territoire » et tentative de mise en sens dans notre société actuelle
  - Le territoire du point de vue de la géographie : « l'espace vécu »
  - Le territoire comme espace conquis souvent issu de conflits
  - Le territoire du point de vue du droit : « le lieu d'exercice des droits et du pouvoir »
  - Le territoire du point de vue de l'action publique
- > L'action socio-éducative et le territoire
  - Des pratiques professionnelles aux prises avec le « DST » (développement social territorialisé)
  - Comprendre les différences entre « DST » et « DSL » (développement social localisé) et reconsidérer ses pratiques professionnelles
  - Connaître son territoire d'intervention et identifier ses enjeux : démarche, méthodes et outils d'approche
- > « Portes ouvertes » à l'innovation
  - Vers des représentations nouvelles de notre rapport à la « terre » et au territoire
  - Des préoccupations sociétales nouvelles à l'« invention » de nouvelles approches professionnelles
  - Mise en perspective par quelques exemples



### FORMATEUR

**Jacki CHOPLIN**, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



### PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et étude de documents
- > Travail réflexif à partir des situations (ou des projets) apportées par les participants

# QUEL PROJET POUR L'ACCUEIL TEMPORAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Expérimenté depuis plus de vingt ans, légitimé par la loi 2002-2, réglementé par un décret du 17 mars 2004 et la circulaire du 12 mai 2005, l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap peut permettre des temps de répit pour les aidants familiaux, la mise en place de modalités d'essai ou d'expérimentation dans l'accompagnement de la personne, l'articulation entre deux projets d'accompagnement, comme de pallier des périodes de fermeture des structures...**

Le développement de ce type d'accueil apparaît aujourd'hui comme une nécessité adaptée aux nouvelles problématiques sociales et à l'évolution de la cellule familiale, comme à la professionnalisation des pratiques en la matière. Les politiques d'aide aux aidants qui se développent actuellement y invitent également.



## FORMATRICE

**Séverine DEMOUSTIER**, directrice du CREAI Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un Master 2 en sciences politiques



## PUBLIC

Professionnels des établissements médico-sociaux et sanitaires qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap — ouverte également aux structures pour personnes âgées intéressées par l'accueil temporaire

## OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances sur les spécificités de l'accueil temporaire
- > Adapter ses pratiques professionnelles

## CONTENU

- > Clarifier les objectifs et le sens de l'accueil temporaire
- > S'approprier les bases législatives et réglementaires
- > Connaître son environnement pour mieux répondre aux besoins, en réseau et partenariat
- > Accueil temporaire ; accueil de jour ; accueil d'urgence : comment s'y retrouver ?
- > Identifier les leviers comme les difficultés de l'accueil temporaire
- > Passer en revue les différentes thématiques pour soulever des repères communs :
  - L'observation et l'évaluation des situations
  - La continuité des soins
  - L'interaction entre personnes accueillies de façon permanente et celles accueillies en accueil temporaire
  - La relation aux aidants familiaux
- > Les incontournables d'un projet d'accueil temporaire, que l'établissement soit dédié ou non
- > Les outils de l'accueil temporaire

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Appui sur l'étude et la formation-action réalisées par le CREAI Centre-Val de Loire, ainsi que sur un référentiel de pratiques en matière d'accueil temporaire construit dans ce cadre, avec des professionnels d'établissements et services
- > Appui sur la recommandation de l'ANESM de 2015 : « Le soutien des aidants non professionnels »
- > Pédagogie interactive
- > Remise d'une bibliographie

# DU SANITAIRE AU MÉDICO-SOCIAL : DU SOIN AU « PRENDRE SOIN »

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**Le passage du secteur sanitaire au secteur médico-social a des conséquences sur les personnels, sur leurs pratiques professionnelles, leurs approches des situations des personnes et les modalités de travail en équipe pluridisciplinaire.**

Il y a donc un enjeu important d'accompagnement au changement pour ces professionnels qui exercent leur métier dans un contexte médicalisé, avec un positionnement particulier soignant/malade. L'objectif est de favoriser leur compréhension des enjeux liés au handicap et leur appropriation d'une culture médico-sociale adoptant un point de vue différent, systémique et dynamique, sur les personnes accompagnées. Il s'agit également de prendre en compte le déséquilibre généré par ce changement d'environnement institutionnel sur ces personnels, en termes d'insécurité et de questionnements sur leur identité et leurs pratiques professionnelles.

Partant de leurs expériences et de leurs connaissances acquises dans leur environnement de travail actuel, un accompagnement de ces professionnels doit les conduire d'une « posture » curative à une posture de « compensation », à partir de la prise en compte des besoins et attentes des personnes, dans un climat de bienveillance autant pour les personnes que pour les professionnels eux-mêmes. Il doit leur permettre de retrouver, dans ce nouveau contexte médico-social, leur pouvoir d'agir professionnel au sein d'équipes pluridisciplinaires différentes, et être ainsi en capacité d'aider les personnes en situation de handicap à développer leur propre pouvoir d'agir et développer leur autonomie.



**FORMATRICE**

**Séverine DEMOUSTIER**, directrice du CREAL Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un Master 2 en sciences politiques



## OBJECTIFS

- > Amener à un changement de posture professionnelle en lien avec le passage d'une culture sanitaire à une culture médico-sociale :
  - Comprendre la culture liée à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, saisir les spécificités du passage d'une culture sanitaire à une culture médico-sociale, connaître l'ensemble des interlocuteurs, des partenaires du secteur médico-social
  - Comprendre ce que signifie et implique l'accompagnement de la personne selon une « approche civique » du handicap, les notions de parcours, de prise en compte des besoins multidimensionnels, de place de la personne handicapée au cœur de son projet et dans l'établissement, les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM (reprise par la HAS)
  - Transférer et adapter les connaissances et savoirs techniques acquis précédemment dans un nouveau contexte

## CONTENU

- > Le nouvel environnement de travail – le cadre institutionnel
  - Le cadre légal et institutionnel et ses implications
  - Repenser la participation des personnes dans l'établissement, à partir des outils de la loi 2002-2, et au-delà : la démarche qualité
- > L'accompagnement médico-social des personnes
  - Cadre conceptuel de l'accompagnement des personnes : promotion de la santé, autonomie, compensation, parcours, développement du pouvoir d'agir des personnes...
  - L'évaluation des besoins et ses enjeux : rôle et outils de la MDPH ; le processus d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses personnalisées, la prise en compte du projet de vie
  - Comprendre la notion de logique de parcours et celle d'évaluation des besoins à travers des exemples de situations
  - Adapter sa posture

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
- > Échanges à partir d'études de situations

# 06

## ACCOMPAGNEMENT ET RELATION

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

|   |       |
|---|-------|
| Les personnels généraux et administratifs :<br>acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies                        | 41    |
| Être aidant d'un proche en situation de vulnérabilité   | 42-43 |
| Le développement de l'enfant  | 44    |
| Les conduites à risque à l'adolescence :<br>les comprendre pour mieux les prendre en charge                                 | 45    |
| « Révolution numérique », apports et risques :<br>comment accompagner les enfants et adolescents<br>dans leur utilisation ? | 46    |
| Éthique de l'accompagnant   | 47    |
| Accompagner la personne en situation de polyhandicap  | 48    |
| Vie affective et sexuelle des personnes en situation<br>de handicap : comment accompagner droits et désir ?                 | 49    |
| Parentalité des personnes en situation de handicap<br>psychique   | 50    |
| Le vieillissement des personnes en situation de handicap  | 51    |

# LES PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS :

acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Les personnels des services généraux et administratifs travaillant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux font partie d'équipes pluridisciplinaires qui accompagnent des usagers dans leur parcours de vie. Intervenant sur des missions considérées comme étant à la périphérie de l'encadrement de proximité éducatif, thérapeutique, social, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et direct avec les usagers.**

**Les relations et interactions qui peuvent se produire jouent alors un rôle dans la prise en charge de ces derniers.**



## FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



## PUBLIC

Tous les personnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, cuisinier, lingère, maîtresse de maison...

## OBJECTIFS

- > Prendre conscience de son implication au sein d'un projet, d'une institution, d'une équipe
- > Se positionner dans un accompagnement global des personnes
- > S'insérer dans le projet global de l'institution et l'environnement de demain

## CONTENU

- > Le secteur de l'action sociale et médico-sociale : panorama général
- > Le cadre législatif et réglementaire
- > Les établissements et services et leurs gestionnaires : missions et projet d'établissement
- > Caractéristiques et représentations des publics accueillis : quelles difficultés connaissent ces publics et comment les appréhender ?
- > Les personnels des services généraux et administratifs : fonctions, positionnements face aux autres professionnels et face aux usagers (articulations, implications...)
- > Atouts et difficultés dans l'exercice de sa fonction

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques courts suivis d'échanges avec les participants
- > Pédagogie interactive mobilisant les expériences, les pratiques, les savoirs de chacun

# ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

*Aidant familial, Aidant naturel, Aidant informel, Proche aidant, Aidant de l'entourage, Entraïdant... : Un acteur devenu incontournable aujourd'hui dans notre société.*

**Plusieurs termes pour désigner des personnes qui se trouvent en situation d'aider un proche : un parent, un conjoint, un enfant, un ami ... sans être un professionnel de l'aide.**

**Aider un proche n'est pas une mission nouvelle, de tout temps la solidarité familiale, amicale a amené des personnes à secourir, aider un proche en situation de vulnérabilité.**

**Pourquoi donc cette catégorie d'acteurs est-elle aujourd'hui devenue incontournable ?**

Des recherches sociologiques ont mis l'accent sur l'évolution démographique liée notamment au vieillissement de la population, on observe ainsi une augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques et en situation de handicap vieillissantes. A celles-ci s'ajoutent les personnes présentant une maladie ou un handicap - physique, psychique, sensoriel, cognitif - à tous les âges de la vie. Il apparaît que la perte d'autonomie concerne de plus en plus de personnes. Un élément important influe également sur la nécessité de compter avec les proches aidants, il s'agit d'un contexte de forte contrainte financière, où le besoin de réduire les coûts des prises en charge des personnes malades, handicapées ou en perte d'autonomie s'impose à la collectivité.

La participation grandissante des proches dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité a engendré une mobilisation et la création d'associations se préoccupant de leur situation. La collectivité s'est vue contrainte de prendre en compte cette population d'aidants, confrontée parfois à des situations extrêmement difficiles. Ces nouvelles situations ont renforcé la nécessité de penser les articulations entre les proches aidants et les aidants professionnels.

Les proches aidants assument nombre de situations complexes, de tâches nouvelles, de démarches laborieuses, de sentiments contradictoires... auxquels ils n'ont pas été préparés.

La fonction de proche aidant est ressentie souvent comme une charge, il ne faut toutefois pas exclure qu'elle est aussi source de satisfactions et d'enrichissements.

Cette proposition de formation vise à accompagner les proches aidants dans leur rôle, en leur permettant d'exprimer leurs ressentis, de partager leurs expériences, de réfléchir collectivement, via des éclairages cliniques et théoriques.

## FORMATION PROPOSÉE en inter, dans les locaux du CREAL

### OBJECTIFS

- > Exprimer son vécu de proche aidant
- > Explorer la notion d'aide à la personne
- > Se situer dans sa fonction de proche aidant
- > Prévenir du risque de stress, d'épuisement
- > Se mettre en lien et articuler ses interventions avec celles des aidants professionnels

### CONTENU

- > Être confronté à la difficulté de vie d'un proche, du fait d'une maladie, d'un handicap, d'une dépendance bouleverse la relation avec son proche, modifie les repères, les places, les habitudes, les comportements
  - > Qu'est-ce qu'aider ? Approche des concepts de : maladie, handicap, autonomie, dépendance, aide, accompagnement, relation affective et relation d'aide, sensibilisation à la diversité des expériences, natures et formes d'aide
  - > La réglementation en vigueur pour les aidants : administrative, juridique, droits et devoirs, état des lieux
  - > Être proche aidant est une expérience singulière, faite de paradoxes, avec une alternance de moments riches en humanité mais aussi de moments douloureux - incidences sur son quotidien, sur sa vie familiale, personnelle, professionnelle, sociale, sur sa relation à soi, au proche et aux autres
- Comment aider son proche tout en restant son parent, son enfant, son conjoint ou son ami ?
- Comment aider son proche sans s'épuiser physiquement, psychologiquement, sans que sa propre santé soit altérée ?

Comment assumer le quotidien avec son proche ?

Comment déléguer et trouver sa place auprès des professionnels ?

Quelles articulations entre proches aidants et aidants professionnels ?

### POUR QUI ?

Toute personne se trouvant en situation d'aider un proche en situation de vulnérabilité.

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- > Approche interactive, centrée sur l'écoute, l'expression des participants, l'échange d'expériences et l'analyse des situations vécues
- > Mises en situation afin de faciliter les prises de conscience
- > Apports théoriques

**Tarifs** : 20 euros / samedi.

**4 samedis matin** de 9h30 à 12h30.

Première séance le **samedi 12 septembre 2020 (8h30 - 12h30)**.

Les trois autres séances seront programmées avec l'ensemble du groupe lors de la première séance.



#### FORMATRICE

**Régine GUILLAUME**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique



#### PUBLIC

Toute personne se trouvant en situation d'aider un proche en situation de vulnérabilité



# LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**L'enfant passe par différentes étapes lors de son développement psychologique, depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence. Les connaissances sur le développement global des jeunes enfants sont en perpétuelle évolution, d'où la nécessité de les revisiter et maintenir à jour pour chaque professionnel de la petite enfance et de l'enfance. Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de comprendre comment évolue l'enfant pour répondre à ses besoins psychoaffectifs, physiologiques et de soins mais aussi l'aider à s'épanouir et développer son potentiel, ses capacités.**

## OBJECTIFS

- > Apporter aux participants un éclairage théorique sur le développement et les comportements d'enfants de 0 à 12 ans
- > Analyser, en groupe, le sens de leur pratique et leurs attitudes éducatives
- > Détecter les signes liés aux pathologies et mettre en place une intervention adaptée, grâce l'observation
- > Réfléchir à la construction de l'identité de l'enfant et au rôle de l'adulte (parents – professionnels) dans ces étapes
- > Travailler les liens et les relais avec les parents et l'équipe

## CONTENU

- > Le développement psychologique du bébé de 0 à 3 ans : les stades de développement moteur et intellectuel – l'acquisition du langage – le développement affectif et relationnel – le développement social jusqu' 3 ans – l'évolution des interrelations et de la prise de conscience de soi et d'autrui de 0 à 3 ans
- > Le développement psychologique de l'enfant de 3 à 6 ans : la notion d'enfant – le développement cognitif – le développement affectif – le développement social
- > Les incidences de ces étapes sur le comportement en société, dans le jeu, avec les adultes...
- > Le développement psychologique de l'enfant de 6 à 12 ans. Apaisement œdipien et période de latence ?
- > Le pré-pubertaire et le rôle de l'adulte
- > Le groupe de pairs

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Partage d'expériences
- > Vidéos
- > Textes de référence



### FORMATRICE

**Anne SACHER**, psychologue clinicienne (Éducatrice Spécialisée de formation initiale), formatrice en travail social et titulaire d'un DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent



# LES CONDUITES À RISQUE À L'ADOLESCENCE :

les comprendre pour mieux les prendre en charge

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Le terme « conduites à risque » caractérise l'ensemble des comportements que l'adolescent met en œuvre pour mettre à l'épreuve, réellement ou symboliquement, sa propre existence. La prise de risque est inhérente à l'adolescence, et les conduites à risque sont à appréhender comme une recherche de sens.**

Elles sont aussi parfois la manifestation de troubles à côté desquels il ne faut pas passer. Dans une période où il est de plus en plus difficile de proposer une prise en charge globale, ces comportements hétéro-agressifs ou auto-agressifs mettent à mal l'ensemble des protagonistes d'une institution, et les professionnels se sentent parfois impuissants. Il nous faut mieux comprendre ces conduites pour en déceler les enjeux et œuvrer à une prise en charge institutionnelle adaptée.



## FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, éducateur spécialisé, formateur en travail social, titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un diplôme d'État d'ingénierie sociale



## PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire



## OBJECTIFS

- > Aborder l'adolescence dans sa complexité : une période de fragilité qui ne peut se penser en dehors d'un examen approfondi du contexte social et familial agissant sur le processus de construction identitaire
- > Donner quelques repères sur la place des conduites à risque dans ce processus, trop souvent envisagées à travers le seul prisme de leur dimension destructrice, la formation en propose une lecture plus anthropologique pour les appréhender avant tout comme des actes de passage aux fortes potentialités organisatrices
- > Réfléchir autour du positionnement professionnel dans la relation à l'adolescent et sur les possibles réponses éducatives

## CONTENU

- > Approche pluridisciplinaire de la dynamique de l'adolescence
- > La question identitaire : séparation et individuation
- > Les différentes conduites à risque
- > Passage à l'acte/acte de passage
- > Le corps

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle

# « RÉVOLUTION NUMÉRIQUE », APPORTS ET RISQUES : comment accompagner les enfants et adolescents dans leur utilisation ?

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Le numérique et les écrans ont envahi notre quotidien ces dernières décennies : internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, ordinateurs, téléphones portables, tablettes, télévision...**

**Les enfants grandissent désormais entourés de ces nouveaux médias, ils s'y adaptent et apprennent à les utiliser presque intuitivement, alors que beaucoup d'adultes, parents, professionnels de l'éducation se sentent dépassés par ces mutations technologiques.**

Quel est l'impact de cette révolution numérique sur les enfants, leur comportement, leur développement cognitif et leur attitude sociale à l'égard des autres ?

En tant qu'adultes et professionnels, comment accompagner les pratiques médiatiques et numériques des jeunes ?

## OBJECTIFS

- > Appréhender quels sont les apports, mais aussi les dangers du numérique, sur le développement des enfants et adolescents
- > Réfléchir à la manière de se positionner en tant qu'adulte vis-à-vis des enfants et adolescents sur ces objets numériques et leurs usages

## CONTENU

- > Définir « le numérique », ses différentes formes et applications dans notre quotidien
- > Identifier les différents types d'écrans et leur usage
- > Identifier ce que cela vient changer dans la manière dont les enfants et les adolescents se construisent
- > Apports et intérêt du numérique
- > Risques et dangers du numérique
- > Positionnement des adultes auprès des enfants et adolescents : accompagner et éduquer

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Echanges et réflexion à partir de situations cliniques



FORMATRICE

**Anne SACHER**, psychologue clinicienne (Éducatrice Spécialisée de formation initiale), formatrice en travail social et titulaire d'un DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent



# ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**Accompagner l'autre, c'est cheminer à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places des protagonistes. Mais le concept d'accompagnement se construit peu à peu et de façon singulière pour chacun, au regard de ses valeurs et de ses repères. Néanmoins, c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un « collectif équipe », que l'accompagnant s'inscrit dans une pratique qui l'engage et l'implique. Son éthique personnelle y côtoie ici une culture professionnelle déclinée institutionnellement. Dès lors, l'enjeu d'une réflexion sur la posture d'accompagnement pourrait se définir ainsi : savoir trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte défini et contraint, constitutif d'une éthique professionnelle.**

## OBJECTIFS

- > Réfléchir aux notions d'éthique et d'accompagnement afin de décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster à son environnement professionnel

## CONTENU

- > Apports théoriques sur les concepts d'éthique : P. Ricœur, M. Weber : « éthique de conviction, éthique de responsabilité » ; et d'accompagnement : M. Paul, C. Niewiadomski
- > Retour réflexif sur les pratiques d'accompagnement à partir de mises en situation et d'exemples des participants

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes



### FORMATRICE

**Caroline ROBICHON**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



### PUBLIC

Tout professionnel en situation d'accompagner des personnes

# ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE POLYHANDICAP

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**La personne en situation de polyhandicap a longtemps été considérée comme un être sans compétences, sans désir, comme si elle vivait dans un état végétatif, comme si elle ne pouvait pas profiter des plaisirs de la vie. Longtemps, le vocabulaire évoquait « un légume ».**

Certes, elle ne peut pas travailler et avoir une vie sociale dite « ordinaire » mais elle vit et est une personne avec des compétences qui peuvent, certes, paraître loin de notre réalité mais sont pourtant bien réelles. Souvent privée de la communication verbale, il suffit de la regarder parler... À partir de là, ses compétences apparaissent tout naturellement.

## OBJECTIFS

- > Comprendre la personne en situation de polyhandicap
- > Appréhender les modes de communication spécifiques
- > Pouvoir adapter l'accompagnement aux particularités de la personne

## CONTENU

- > La personne polyhandicapée : quelles définitions ?
- > Les modes de communication
- > Vers une éthique de l'accompagnement de ces personnes si particulières

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges interactifs
- > Vidéos



### FORMATRICE

**Martine VILLEDIEU**, éducatrice spécialisée, directrice d'établissement, formatrice en travail social, titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un master 2 en sciences de l'éducation



### PUBLIC

Professionnels des secteurs médico-social et sanitaire

# VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

## comment accompagner droits et désir ?

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de handicap. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.**

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences du handicap sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles...

### OBJECTIFS

- > Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets porteurs de handicap
- > Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous, au-delà du handicap : une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun
- > Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité... Quelles conséquences des handicaps sur la sexualité ?

### CONTENU

- > La sexualité, un droit fondamental pour tous
  - Retour sur les effets des lois (2002-2, 11 février 2005) et leurs objectifs
  - L'aide à la sexualité des personnes handicapées : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites – échanges à partir d'un film
- > Cas pratiques (en groupe de 4)
  - À partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des résidents handicapés, leurs questionnements et leurs pratiques
  - Savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières des résidents (masturbation, désir d'enfants...)
- > Les maltraitements envers les personnes handicapées (violences sexuelles, intrafamiliales, de couple, institutionnelles)
- > Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalement, etc.
- > Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide
- > Les outils à mettre en place
- > Pistes de travail nécessaires pour l'établissement



#### FORMATRICE

**Christine PRIZAC**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale, conseillère conjugale



#### PUBLIC

Professionnels intervenant dans les établissements et services qui accompagnent des personnes adultes en situation de handicap

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et travaux, notamment en groupes, à partir de situations concrètes

# PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**La procréation des personnes en situation de handicap psychique fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.**

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap psychique est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...



## FORMATRICE

**Christine PRIZAC**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale, conseillère conjugale



## PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire



## OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- > Questionner et penser les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)
- > Partager nos pratiques respectives

## CONTENU

- > Approche sociohistorique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-rôle-fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap psychique
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre sociopsychique de la mère, du père, du couple : risque d'« hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes

*Depuis 2016, le CREAL accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.*

# LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

**L'espérance de vie de la population a connu une augmentation inédite depuis les cent dernières années, d'où un nombre croissant de personnes vieillissantes et une nécessité de faire face à cette réalité.**

La prise de conscience relativement récente du vieillissement des personnes en situation de handicap, la connaissance encore peu développée de leur processus de vieillissement, les débats sur les articulations entre les politiques du handicap et celles de la vieillesse pèsent sur la mise à jour de principes d'action pertinents.

Le vieillissement des personnes handicapées pose aux équipes qui les accompagnent des problèmes nouveaux et nécessite pour celles-ci de réviser leurs pratiques. Avec l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent trouver un nouveau sens à leur travail.



## FORMATRICE

**Régine GUILLAUME**, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique



## PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service sanitaire, social et/ou médico-social

## OBJECTIFS

- > Mieux cerner ce que recouvre cette réalité
- > Exprimer ses ressentis, ses difficultés, ses intérêts, ses enthousiasmes
- > Déconstruire ses représentations
- > Faire émerger des questionnements
- > Partager et développer ses connaissances, savoir-faire et expériences
- > Réfléchir au sens à donner à l'accompagnement des personnes
- > S'associer, s'entourer, co-construire

## CONTENU

- > Qu'est-ce que vieillir ?
- > Le vieillissement des personnes en situation de handicap : ses particularités, d'un point de vue physiologique, psychologique, social...
- > Le vécu et le quotidien des personnes en situation de handicap vieillissantes et des familles de celles-ci
- > Le vécu des professionnels et les effets de cette problématique sur leurs pratiques
- > Réflexion sur : Que faire ? Comment faire ? Avec quels moyens ? Pour quelles pratiques ?
  - Accompagnement et éthique
  - Les compétences à aider
  - Les attitudes et pratiques favorisant l'expression, le bien-être, la qualité de la vie
  - Articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels de santé
  - Travail avec les familles et les partenaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie active et participative avec une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'analyses de situations vécues sur le terrain, de mises en situation, d'utilisation de supports : textes, vidéos...
- > Les études menées par le CREA Centre-Val de Loire en 2012 et 2013 sur le vieillissement des PH en ESAT, FAM et FV peuvent servir entre autres de supports aux échanges

# 07

## ÉVALUATION ET QUALITÉ

|   |       |
|---|-------|
| Conduire un diagnostic préalable à la transformation de son offre de service  | 53    |
| Conduire l'évaluation interne et la démarche qualité avec ARSENE  | 54-55 |
| Actualiser son projet d'établissement ou de service : se diriger vers un projet de « dispositif »<br>Secteur handicap | 56    |
| Comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles                                   | 57    |
| Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe  | 58    |

**Le CREAI centre- Val de Loire accompagne les services et établissements dans la définition, l'animation et la conduite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.**

**Les accompagnements CREAI sont adaptés, en termes de méthodologie et de durée, au contexte et aux besoins de l'institution.**

**Une co-construction du projet est nécessaire, et repose sur un échange préalable à toutes propositions.**

# CONDUIRE UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE SON OFFRE DE SERVICE

**Les autorités publiques encouragent les établissements et services à transformer leur offre de service pour répondre différemment aux besoins d'accompagnement des publics les plus vulnérables. Cette transformation doit à terme favoriser l'inclusion des personnes ; l'accès au droit commun dans tous les domaines : habitat, éducation, emploi, vie sociale et relationnelle... dans une logique de proximité territoriale. Pour construire cette nouvelle offre, organiser une réponse territorialisée, penser un fonctionnement en plateforme ou dispositif, les établissements et services sociaux et médico-sociaux évaluent la qualité et le positionnement de leur offre sur leur territoire, afin d'élaborer leur nouveau projet.**

Cette démarche-diagnostic, rouage de toute démarche qualité, repose sur une méthodologie spécifique : précision de la problématique, recueil des données, analyse de l'existant, analyse prospective. Pour faciliter la conduite de ce diagnostic, le CREA Centre-Val de Loire intervient comme soutien méthodologique aux différentes étapes de celui-ci : éclairage théorique et conceptuel pour permettre d'affiner la problématique de votre établissement ou service, aide dans le recueil de données, outils et méthode d'analyse de l'offre...



**PUBLIC**

Équipe pluri-professionnelle

## OBJECTIFS

- > Clarifier les concepts de la « transformation » de l'offre médico-sociale et affiner la problématique de l'établissement ou du service
- > Recueillir les données internes (établissement, population accueillie, offre...) et externes (territoire, besoins des populations, offre extérieure...), nécessaires à l'analyse critique du projet et des prestations actuelles
- > Faire l'état des lieux et élaborer des scénarios
- > Évaluer les forces et faiblesses, opportunités et risques pour chacune des propositions

## CONTENU

- > Éclairage sur les politiques publiques actuelles et les concepts au cœur de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale
- > Le pilotage de la transformation de l'offre en région Centre-Val de Loire
- > La démarche-diagnostic : un levier de l'amélioration continue de la qualité
- > Les différentes étapes de la démarche diagnostic et propositions d'outils méthodologiques :
  - Les sources de données : l'offre, le public...
  - Les référentiels d'analyse des besoins : le GEVA, la nomenclature SERAFIN PH...
  - L'analyse dynamique des données : les éléments remarquables de la qualité, les axes d'amélioration, les différentes dimensions des propositions d'améliorations
  - Les propositions à l'épreuve de la méthode FFOM (forces, faiblesses, opportunités, moyens)

*Formation méthodologique, accompagnement de la démarche auprès des équipes ou réalisation du diagnostic, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – Contactez-nous.*

# CONDUIRE L'ÉVALUATION INTERNE ET LA DÉMARCHE QUALITÉ AVEC ARSENE

Le réseau des CREAI a développé une application numérique pour aider les établissements et services à conduire leur évaluation interne. Cette application est à la fois un référentiel spécialisé permettant de conduire et d'organiser l'analyse de l'activité, une application permettant d'automatiser en partie la production du rapport, un espace de stockage permettant de centraliser les documents en lien avec la démarche qualité, un outil de gestion de projet, permettant de formaliser le plan d'action et d'organiser sa mise en œuvre. Facile d'accès, ergonomique et adapté à votre type d'établissement et service ou à votre public, l'utilisation de cette application permet de concentrer la démarche sur le travail d'analyse, d'investigation, d'échange qui fait la valeur et l'intérêt de l'évaluation interne.

L'application ARSENE et l'accompagnement CREAI doit permettre de faire de l'évaluation interne un levier d'animation de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations dans les établissements et services.

Les versions disponibles du référentiel : Accompagnement des adultes en situation de handicap, Accompagnement des enfants en situation de handicap, ESAT, CMPP-CAMSP, SAVS SAMSAH, protection de l'enfance, SESSAD, Autisme, Etablissement siège, CHRIS, EHPAD, PJJ, AEMO, SMJPM, SAD-SSIAD-SPASAD.

*D'une formation méthodologique organisée sur trois jours, à l'animation des groupes de travail auprès de vos équipes, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – contactez-nous.*

## OBJECTIFS

- > Rappeler les enjeux de la démarche qualité, les obligations et le cadre juridique de l'évaluation interne
- > S'approprier le référentiel ARSENE et les références réglementaires, recommandations
- > S'approprier l'application ARSENE, ses fonctionnalités
- > Organiser la démarche avec les équipes et développer des techniques d'animation des groupes de travail dédiés à l'évaluation interne
- > Organiser la participation des personnes, des familles, des partenaires

## CONTENU

### Jours 1 + 2

- > Les enjeux et la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social
- > Les obligations et les outils qualité de la loi 2002-2
- > Les 5 domaines d'investigation proposés par le CREAL et le cadre de référence associé (réglementation, recommandation...) : le projet d'établissement / service, les droits et participations des personnes, le projet personnalisé, l'établissement / service et son environnement, l'organisation, les ressources et le système d'information

- > La démarche d'amélioration continue de la qualité existante, et son lien avec la nouvelle évaluation interne
- > Les fonctionnalités de l'application : le questionnement structuré - l'état des lieux, l'analyse et la dimension prospective, la création des fiches actions, les preuves de la qualité, la construction du plan d'action, le suivi durant et au terme de l'évaluation
- > L'animation de la démarche et des temps de travail avec les équipes – structuration des investigations et rétroplanning

### Jour 3

- > Retours d'expériences et ajustements de la démarche
- > La participation des personnes, des familles, des partenaires : les instances existantes, les modalités de recueil, l'analyse des données
- > La production du rapport
- > Les suites de l'évaluation interne : mobilisation des équipes dans la démarche d'amélioration continue, la mise en œuvre du plan d'action et l'évaluation régulière

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Mises en situation sur l'application
- > Apports théoriques et échanges
- > Conseil et co-construction méthodologique

**DURÉE** > 3 jours (en 2 + 1 – adaptable)



**PUBLIC**

Équipe pluri-professionnelle

# ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE :

se diriger vers un projet de « dispositif » – Secteur handicap

Qu'elle soit réglementaire, ou volontaire dans le cadre d'une transformation de l'offre de service vers une plateforme ou un dispositif, la révision du projet d'établissement/de service est un enjeu de taille. Le CREAL propose d'accompagner les équipes dans ces démarches projet en s'appuyant notamment sur la nomenclature SERAFIN PH. Cette nomenclature permet, au-delà d'être un support à la réforme des financements, une mise en perspective des besoins et des prestations. Cette entrée, nécessairement associée aux objectifs stratégiques, au diagnostic territorial et aux recommandations de bonnes pratiques, est un choix méthodologique qui devrait permettre aux professionnels de participer activement à l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service conforme aux ambitions de la réponse accompagnée pour tous.

## OBJECTIFS

- > S'approprier les enjeux de la révision du projet d'établissement ou service, ou de la transformation en « dispositif », et organiser la démarche
- > Mettre en lien le processus de révision et le contexte de transformation de l'offre
- > S'approprier la nomenclature SERAFIN PH et son utilisation possible dans le cadre de la révision ou transformation du projet
- > Réviser le projet d'établissement/de service, ou le transformer, dans une dynamique participative

## CONTENU

- > Le projet d'établissement ou de service / le projet de « dispositif » : cadre légal, objectifs et recommandations de bonnes pratiques
- > La transformation de l'offre médico-sociale : la réponse accompagnée pour tous, l'inclusion et la logique de parcours
- > La nomenclature SERAFIN PH : un mot sur la réforme de la tarification mais surtout... la notion de besoin, de prestations directes, indirectes
- > Analyse de l'offre de service actuelle à la lumière de SERAFIN PH, et prospective
- > Organisation de la démarche : participation des professionnels, des personnes et de leur entourage
- > Organisation de la poursuite de la démarche, et mise en place des ateliers de travail

**DURÉE** > 2 jours minimum

*D'une formation méthodologique organisée sur deux jours à l'animation des groupes de travail auprès de vos équipes, ou encore la relecture critique du livrable, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – Contactez-nous.*



**PUBLIC**

Équipe pluri-professionnelle

# COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**Les recommandations de bonnes pratiques HAS (anciennement ANESM) sont des ressources précieuses pour penser l'amélioration continue de la qualité dans les établissements. Utilisées par le CREAI comme références dans le cadre des accompagnements diagnostic, projet d'établissement et évaluation, force est de constater qu'elles sont parfois méconnues des professionnels, ou peu mobilisées, faute de temps ou de méthode pour les investir très concrètement sur le terrain.**

S'il semble difficile de mettre en œuvre les idéaux types proposés dans ces recommandations, elles sont pourtant des outils intéressants pour travailler certains axes de progrès identifiés dans le cadre de la révision du projet ou de l'évaluation interne. Pour faciliter l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques au sein des établissements et services, le CREAI propose une journée de formation consacrée à la recommandation de bonnes pratiques de votre choix. Cette journée de formation vise à comprendre la recommandation, mais surtout les modalités d'appropriation des recommandations et la méthode de transposition dans son établissement ou service.



## FORMATEUR

Le **formateur** est positionné en fonction de la ou des RBPP choisies.



## OBJECTIFS

- > Comprendre la ou les recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS (objet, modalités d'élaboration, enjeux)
- > Acquérir des clés de lecture et d'analyse de la ou des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, en lien avec les enjeux des politiques sociales, les besoins des personnes accompagnées et les pratiques professionnelles à l'œuvre et en évolution
- > S'approprier la ou les recommandations de bonnes pratiques professionnelles cible pour la diffuser et l'intégrer à la stratégie de la structure

## CONTENU

- > Introduction : la HAS et les RBPP
- > Les enjeux de la ou des recommandations choisies
- > Les modalités d'appropriation et de diffusion des RBPP au sein des établissements et services
- > Les liens entre les documents institutionnels et la ou les recommandations choisies
- > L'application de la ou des RBPP choisies dans les pratiques du quotidien

**DURÉE** > 1 jour

*Cette formation est adaptée aux besoins identifiés avec l'équipe, notamment lors d'une démarche diagnostic, d'un projet d'établissement/de service ou de l'évaluation interne, elle porte sur la recommandation de bonnes pratiques de votre choix – contactez-nous pour préciser ce projet.*

# PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION EXTERNE

L'évaluation externe introduite par la loi 2002-2, réalisée par un organisme habilité (liste publiée par l'ANESM, reprise par la HAS), doit être réalisée dans le respect du cahier des charges fixé par le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007. Cette évaluation porte de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les établissements et services, au regard d'une part des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des personnes accompagnés.

Pour ce faire, les structures doivent comprendre les enjeux et les objectifs de l'évaluation externe mais également appréhender la législation et la réglementation nécessaires à la conduite de cette évaluation.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation externe et connaître ses obligations
- > Le contexte législatif et réglementaire de l'évaluation externe
- > Identifier ses obligations : calendrier, contenus, méthodes, supports

## CONTENU

- > Les enjeux de l'évaluation externe et les références législatives et réglementaires
- > Les étapes clés pour la réalisation de l'évaluation externe
- > Zoom sur les éléments méthodologiques pour réaliser le document de mise en concurrence (contenu minimal, calendrier, domaines d'investigation...)
- > Valoriser les résultats de son évaluation et les mettre en œuvre

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges pratiques
- > Transmission d'outils types



### PUBLIC

Responsables, cadres, responsables qualité du secteur social et médico-social

# UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



**Association régionale composée et portée par le secteur en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, en portant un double objectif :**

- > contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;
- > accompagner les professionnels du travail social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les CREAI ont vu leur acronyme évoluer, devenant des Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette évolution se traduit par un élargissement du champ d'intervention des CREAI, comme une prise en compte plus soutenue des problématiques transversales de vulnérabilité dans nos approches et actions. Cette évolution est le reflet, également, d'une évolution sociétale plus globale et de politiques publiques centrées sur les parcours de vie.

**Voici ci-Master Zous une brève présentation des actions du CREAI :**

- > **sur le plan national, le CREAI Centre-Val de Loire fait partie de la Fédération nationale des CREAI (ANCREAI)**, ce qui lui permet d'être au plus près de l'information, d'être en position de peser sur les différentes orientations nationales, de relayer les observations faites sur notre territoire, de participer à diverses instances nationales (CNSA, CNCPH...);
- > **sur le plan régional et local, l'animation de divers groupes** (MAS FAM ; ESAT ; IME ; SESSAD ; Protection de l'enfance ; chefs de service...) a pour objectifs de favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de terrain du secteur social et médico-social, de leur permettre d'élaborer des réflexions communes et d'intervenir dans les débats régionaux d'une manière collective ;
- > **une offre de prestations de formation continue, en direction des professionnels**, sur des sujets liés à la clinique, à l'accompagnement, aux pratiques, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ;
- > **l'accompagnement des porteurs de projet sur l'opportunité de leurs orientations ;**
- > **la participation à des assemblées générales et à des journées institutionnelles des organismes gestionnaires et des établissements et services** est la garantie d'une connaissance des préoccupations et réalités de ces derniers, pour proposer des accompagnements adaptés ;
- > **la participation à des instances de concertation territoriales** nous donne une vision globale ou, à l'inverse, territorialisée des préoccupations du secteur ;
- > **le travail de réflexion en partenariat avec d'autres acteurs du territoire régional** facilite le portage commun d'enjeux relatifs à l'évolution du travail social ;
- > **la production et la mise à disposition de données, cartographies**, positionnent le CREAI comme espace ressources, en capacité de fournir une information sur le secteur, sur la région, comme de valoriser les initiatives des établissements et des services.

# CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUANT VOLONTAIRE AU CREAI

**Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.**

**S'agissant de ces deux ressources associatives :**

> **L'adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne accès à la newsletter du CREAI, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emploi, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention... Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI.

> **La contribution volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DSN x 0,0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contributeurs, et permet au CREAI d'agir sur plusieurs plans : contribution aux

politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressources...

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale, et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

## La participation du CREAI Centre-Val de Loire à l'ANCREAI

> Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé) sont regroupés en Fédération nationale des CREAI (ANCREAI).

> Tête de réseau, structurée en pôles — pratiques professionnelles et études, recherches et observations —, l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de manifestations, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux...).

# COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI



## DIRECTION

### > **Séverine DEMOUSTIER**

s.demoustier@creai-centre.asso.fr

### > **Jean-François CONNAN**

assurant la direction par interim de septembre 2019 à août 2020.

j.connan@creai-centre.asso.fr

---

## CONSEILLER TECHNIQUE

### > **Christophe LECOMTE**

c.lecomte@creai-centre.asso.fr

## CONSEILLÈRE TECHNIQUE ET D'ÉTUDES

### > **Charlotte PERROT-DESSAUX - Master 2**

c.perrotdessaux@creai-centre.asso.fr

---

## ASSISTANTES

### > **Blandine GAILLARD**

Assistante administrative

02 38 74 56 00 (ligne directe)

b.gaillard@creai-centre.asso.fr

### > **Mamy RAHARIJAONA**

Assistante de direction

et du suivi de la vie associative

02 38 74 56 13 (ligne directe)

creai-centre@creai-centre.asso.fr

# COÛT/JOUR DES FORMATIONS ACCOMPAGNEMENTS

|   | Contribuants<br>au CREAI | Non-contribuants<br>au CREAI |
|---|--------------------------|------------------------------|
| Formation inter-établissements (au CREAI)   | 200 €                    | 350 €                        |
| Formation en intra dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)  | 980 €                    | 1 200 €                      |
| Formation en intra dans un établissement ou un service (ponctuelle, sur site, pour un grand nombre de personnes et une formation type « conférence ») | <i>Nous consulter</i>    | <i>Nous consulter</i>        |
| Analyse des pratiques professionnelles  | <i>Nous consulter</i>    | <i>Nous consulter</i>        |

- Ces tarifs incluent les frais de repas.
- Pour les formations en intra, ces tarifs sont dégressifs selon le nombre de jours.
- Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacement.
- Les tarifs du cycle Conférences-Café-Débats 2020 sont indiqués en rubrique 01, page 8.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Site internet

[www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)

E-mail

[b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr)

*Blandine Gaillard, assistante  
administrative*



**CREAI Centre-Val de Loire :**

35, avenue de Paris

45000 ORLÉANS

02 38 74 56 00

**Inscription en ligne sur <https://www.creaicentre.org/>**

# PLAN D'ACCÈS AU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de vous stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

- 1 - **Parking Médiathèque** : place Gambetta
- 2 - **Parking Munster** : avenue de Munster
- 3 - **Parking Centre commercial Place d'Arc** : 2, rue Nicolas Copernic



[www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)